

66^{ème} Congrès Départemental Compte-rendu



**SAINT-THEGONNEC
16 Novembre 2019**

SOCIETES PRESENTES

AUDIERNE – BAIE DU KERNIC - BANNALEC – BENODET – BOHARS - CHATEAULIN
CHATEAUNEUF DU FAOU – CLEDER - COATAUDON – COATELAN - COMBRIT –
DOURIC AR ZIN – ELLIANT- ERGUE GABERIC – FOUESNANT – GOUESNOU –
GUILERS – GUIPAVAS - HUELGOAT – KERHORRE PETANQUE- KERSAINT
PLABENNEC – KERLOUAN – LA ROCHE MAURICE – LANDERNEAU – LANDIVISIAU
– LANMEUR – LANNILIS – LE DRENNEC – LE FAOU-HANVEC - LE FOLGOET –
LE POHER - LESNEVEN – LOC MARIA – LOCTUDY – MOËLAN -MOULIN BLANC-
P.C.LEONARD – PEN AR CREACH -PLABENNEC – PLOMELIN – PLONEIS –
PLOUDALMEZEAU – PLOUDANIEL – PLOUGASNOU – PLOUGASTEL DAOULAS–
PLOUNEOUR MENEZ – PLOUNEVENTER – PLOURIN LES MORLAIX – PLOUVORN –
PLUGUFFAN- P.O.C.QUIMPER – PONT AVEN – PONT DE BUIS – PONT CROIX – PONT
L’ABBE - PORTSALL – QUIMPERLE – SAINT FREGANT – SAINT MARTIN BREST –
SAINT MARTINOISE – SAINT RENAN – SAINT THEGONNEC - TREBOUL-
DOUARNENEZ - TREMEVEN - WOLF PETANQUE

NOUVELLES SOCIETES

Pétanque CARHAISIENNE.
Pétanque SCAEROISE.

PARTICULARITE

Absence de **PLOUIGNEAU**
Arrêt du club de **TREFLEZ**

En 2020, 68 sociétés seront affiliées au Comité Départemental 29.

(1) Ouverture de la séance par le Président du C.D.

Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des clubs Finistériens, bonjour et bienvenue à ST THEGONNEC pour ce 66^{ème} congrès Départemental.

Merci à tous de votre présence, qui clôturera cette saison et permet de préparer au mieux la nouvelle saison 2020.

C'est avec plaisir que nous accueillons aujourd'hui deux nouveaux clubs, à savoir La Pétanque SCAEROISE et La Pétanque CARHAISIENNE qui rejoindront le secteur 5. Nous venons de recevoir, voici une dizaine de jours, pour une première prise de contact des représentants de PLOUARZEL pour la création d'un club en 2020 aucune démarche administrative n'étant faite à ce jour. Nous déplorons malheureusement l'arrêt ou la mise en sommeil du club de TREFLEZ.

Le quorum étant atteint, je déclare ouvert ce 66^{ème} congrès Départemental. Je vous rappelle que seuls les délégués portant le badge sont autorisés à prendre la parole et à voter. Pour la bonne tenue de ce congrès, je vous demande de couper votre téléphone ou le mettre au moins en mode vibreur. Seuls les délégués ayant émargés et porteurs du badge sont autorisés à intervenir.

Je remercie, Monsieur François Louis CORRE, Président du pétanque club de ST THEGONNEC et toute son équipe qui avec l'Aide de la municipalité, a mis sur pied ce congrès Départemental.

Merci à la ville de ST THEGONNEC, de nous accueillir dans cette espace de « parc An Ilis »

(2) Allocution du Président du club organisateur.

Monsieur François Louis CORRE

Madame, monsieur bonjour.

Bienvenue à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner pour le 66^{ème} congrès de la pétanque Finistérienne que nous a confié le comité Départemental.

Merci à la municipalité, représentée par madame le maire Solange CRAIGNOU, nos élus, de mettre à disposition de l'association les locaux nécessaires à cette organisation, n'oublions pas les services communaux qui œuvrent toutes l'année.

Sera des nôtres, madame Sandrine LE FEUR députée de la 4^{ème} circonscription.

Parmi nous, Jean-Noël VENON président du comité Régional de Bretagne, merci de ta présence.

Le pétanque club a vu le jour le 26 Février 1967, voilà 52 ans, l'effectif n'est pas important, mais des résultats encourageant en cette année 2019.

Le club possède une école de pétanque qui accueille les jeunes le Mercredi, pour l'année 2020 notre participation en C.D.C. est compromise, nos athlètes sont encore benjamins. Des rencontres sont prévues avec les établissements scolaires, avec pour objectif de faire découvrir notre discipline et par la suite la pratiquer.

Deux candidats se présenteront à la formation et l'examen d'arbitre Départemental, bonne chance à tous les deux.

Nous vous souhaitons de passer un bon moment dans notre commune et je laisse la parole, de nombreux sujets étant à l'ordre du jour.

Bon congrès a tous.

(3) Parole à la ville de ST THEGONNEC

Madame CRAIGNOU Solange Maire (Rédigé par F.L.Corre)

Compte rendu de l'allocution de Madame la maire de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner au Congrès départemental de Pétanque et jeu Provençal le 16 novembre 2019.

Madame la maire Solange CRAIGNOU présente la commune jumelée depuis le 1^{er} janvier 2016 avec Loc-Eguiner la population représente désormais 3150 habitants, le tissu associatif actif représente 54 associations, de nombreux commerces, un hôtel restaurant, proche de la voie express, Brest Rennes, deux écoles, un collège. De nombreuses animations chaque week-end, Elle découvre un sport à part entière, avec ses règles en vigueur, les changements à venir, les divers rapports, les obligations de chacun dans une discipline bien encadrée, le nombre de participants au congrès, j'apprends la signature d'une convention entre la Fédération et l'éducation Nationale dit 'elle en remerciant le comité départemental d'avoir confié au club local l'organisation du 66^{ème} congrès depuis la création du club.

Je remercie le Comité départemental pour cette invitation à son congrès.

Bon congrès à vous, bonne continuation.

(4) Approbation du compte rendu du Congrès 2018

Vous avez tous reçu le compte rendu du 65^{ème} Congrès Départemental 2018 organisé à PLOUDANIEL, que vous avez dû lire avec attention avez-vous des remarques à formuler.

Aucune observation..., je vous demanderais donc d'approuver ce compte rendu par un vote à main levée.

Le compte rendu du 65^{ème} congrès Départemental 2018 est donc approuvé à l'unanimité.

(5) Allocution du président du comité Départemental

Avant d'entamer l'ordre du jour, de ce congrès départemental, je voudrais que l'on ait une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés, parents et amis.

Je vous demande donc d'observer un instant de recueillement.

Merci

Je remercie leurs présences, Madame Gwénaëlle PAUGAM secrétaire de la Fédération, Monsieur Jean Noël VENON président du comité Régional et j'excuses l'absence pour raison médicale de Monsieur Gérard CHEVALIER vice-président de la fédération.

Merci de leurs présences, Madame CRAIGNOU Solange, maire de la ville de ST THEGONNEC et Monsieur LOZDOWKY Stéphane Adjoint aux sports.

Je remercie également de leurs présences l'ancienne présidente et les anciens présidents du Comité, Annie KERVERN, André PLAÇON et Bruno BOZEC.

Au terme de cette saison nous pouvons nous féliciter, de voir la courbe de nos

licenciés aller toujours vers le haut et cela depuis maintenant plusieurs années. La médiatisation de la pétanque sur nos écrans TV y est certainement pour quelque chose, je n'oublie pas bien évidemment les efforts faits dans les clubs pour garder leurs licenciés et en faire venir des nouveaux et tout particulièrement les plus jeunes, nous devons à l'avenir augmenter et soutenir toutes les initiatives pour aller chercher les jeunes là où ils sont dans les écoles.

La saison 2020 qui arrive maintenant à grand pas, va marquer la fin du mandat et en fin de saison verra les élections dans toutes les entités de la Fédération, de la fédé aux clubs. Lors des précédents congrès nous avons signifié l'obligation d'adopter les statuts clubs fédéraux, malgré plusieurs relances certains clubs ne les ont toujours pas adoptés, vous avez 1 an pour le faire sinon vous ne serez pas affiliés pour 2021.

Les élus du comité directeur ont le même statut que vous c'est-à-dire **bénévole**, rien ne nous est pardonné, nous ne sommes pas au comité de manière permanente, certains ont toujours une activité professionnelle et on a tous le droit d'avoir une vie de famille. Nous n'avons pas le droit au moindre retard, réponse à un courrier, mise à jour du site, résultats concours et j'en passe. Comme je l'ai dit tout à l'heure 2020 sera une année électorale, il faudra renouveler toutes les instances et faire appel à de nouveaux bénévoles (de moins en moins), certains renouvelleront leur mandats d'autres non, respectez leur travail ou vous les perdrez. Le comité sera toujours un soutien et aidera dans la mesure du possible les dirigeants bénévoles dans leurs tâches et surtout ceux devant faire face aux procéduriers sans scrupules.

Je l'ai déjà évoqué il y a quelques années, mais un petit rappel peut faire du bien, certains dirigeants en manque d'information, ne s'adressent pas au comité ou ne veulent pas et s'adressent directement à la Fédération, en agissant de cette manière vous n'obtiendrez pas de réponse. Votre demande sera lue ou écoutée et sera systématiquement retransmise au comité pour suite à donner.

Avec la nouvelle réglementation sur la catégorisation, tous les concours officiels au calendrier doivent être arbitrés et le règlement est le même du début à la fin de saison, quelques rappels, les licences doivent être vérifiées, en cas de manque de licence une amende de 10,00€ doit être réglée avant de jouer, en cas de licence cassée un duplicata doit être demandé, les mises doivent également être respectées toute la saison ainsi que la répartition des prix, merci aux clubs d'en prendre bonne note.

Cette saison 2019 a vu la mise en place du calendrier unique au sein de la Fédération et nous a donc obligé à modifier et changer nos habitudes pour l'élaboration du calendrier sportif, ces changements ont été globalement bien perçus, nous ne pouvons pas faire l'unanimité et devons imposer nos dates sans parfois accorder de dérogations. Les élus du comité ne sont pas de « marbre » et nous étudions avec attention toutes demandes faites par les clubs, bien évidemment il peut y avoir des déçus.

Cette saison une nouveauté au niveau Régional, les contrôles alcoolémie sur les championnats régionaux avec les résultats que vous connaissez tous.

Nous sommes depuis quelques années de plein pied dans l'aire informatique nous échangeons maintenant avec vous uniquement par mail, il serait bien de nous indiquer en fin de saison lorsque vous retournez les différents documents pour votre réa filiation la bonne adresse mail qui est régulièrement ouverte.

Vous avez depuis plusieurs saisons l'outil « gestion concours » qui facilite grandement votre travail dans la gestion de vos concours toute l'année et surtout dans la

transmission de vos résultats cela se passe globalement pas trop mal, mais il y a toujours certains qui peinent à s'y mettre ou ne savent pas le faire correctement, l'excuse de la panne informatique a bon dos, en cas de soucis vous pouvez venir au siège du comité avec votre ordinateur ou faire appel aux élus du comité pour une formation.

Tous les ans je parle des réseaux sociaux et particulièrement « Facebook » certains ont l'impression que ce site est le site officiel du comité car il y semble plus facile de mettre les résultats sportifs sur ce site que sur la boîte mail du comité.

Dans mon intervention du dernier congrès, je vous demandais d'informer le plus largement possible vos licenciés sur la règlementation des tenues dans les différentes compétitions, certains l'ont fait d'autres non, bien souvent les mêmes d'ailleurs qui attendent une remarque de l'arbitre ou d'un délégué pour aller prendre leur tenue dans la voiture, cette règlementation a évolué nous la transmettrons avec le compte rendu du congrès, tout licencié est tenu de connaître le règlement de la compétition dès l'instant qu'il y participe.

Lors du dernier congrès je me plaignais des résultats des différents championnats régionaux et France, cette année on ne pouvait que mieux faire, ce fut le cas en championnats régionaux où nous avons retrouvé des couleurs. En championnats de France en seniors peut mieux faire aucune équipe qualifiée en deuxième journée, de la satisfaction par contre en catégories jeunes, car sur six équipes présentes à Nevers 3 équipes étaient en deuxième journée dont une en ¼ de finale, bravo à ces jeunes joueuses et joueurs ainsi qu'aux délégués.

Vous avez été informé pour certains d'entre vous, par la presse ou les réseaux sociaux, de graves problèmes rencontrés par des arbitres ou des délégués sur des compétitions dans d'autres régions que la Bretagne, ces faits sont inadmissibles et la Fédé réfléchit à durcir encore plus le règlement disciplinaire concernant les auteurs de troubles. Notre commission de discipline Départementale s'est réunie à plusieurs reprises pour bien souvent les mêmes raisons, insultes et menaces envers un arbitre ou un dirigeant, nous donnons systématiquement une suite à un rapport d'incident bien rédigé, nous sommes là pour vous guider dans la rédaction d'un rapport en cas de problème.

Depuis le congrès de Ploudaniel et suite la démission de Mme SENE Nelly nous avons siégé à 10 tout au long de la saison, les bénévoles diminuent mais la charge de travail non, c'est pour cela que nous faisons appel à candidature pour nous aider à faire face à la saison prochaine qui s'annonce particulièrement chargée

La prochaine saison sera riche en manifestations de haut niveau, le 2^{ème} national d'hiver de Brest fin novembre, les premiers nationaux féminin et masculin à Ploudalmézeau au mois de juin et celui de Combrit pour la 14^{ème} année au mois d'aout

Je ne peux pas cloturer mon allocution sans remercier, mes fidèles collaborateurs et collaboratrices du comité pour le travail effectué durant cette saison dans une parfaite ambiance, et qui pour la bonne marche du comité ne comptent pas leurs heures au siège ou à leur domicile, merci également à leurs conjointes et conjoints

Merci également aux responsables des secteurs, aux arbitres et à tous les dirigeants et bénévoles qui interviennent, tous les week-ends pour le bon déroulement des différentes compétitions, respectons les tous.

Je joins à ces remerciements Yohann DAVIS pour la tenue de site du comité, ainsi que les différents licenciés qui siègent dans les commissions Départementale

Merci de votre attention et bonne fin de congrès à tous.

(6) Rapport moral et d'activité par le secrétaire général

Mr Gaël PARC

«...Bonjour à toutes et tous...

Pour ce rapport je ne vais pas m'étendre ni commenter les documents qui sont dans vos dossiers, ni sur le compte rendu du dernier conseil départemental, qui a j'espère été lu.

Au niveau administratif :

Les mutations n'ont pas fait l'objet de remarques particulières, seul 2 joueurs n'ayant pas de licence en 2018 ont créé des nouvelles licences et omis de payer les 50€ dûs pour mutation externe. Pour les licences, je laisserai Lucien vous en parler. Je tiens d'ailleurs à le remercier pour le travail administratif qu'il gère en plus de la trésorerie. Il a encore dû adresser une trentaine de mails de relance pour des documents manquants ces derniers jours. Ce n'est pas normal...

Au niveau effectif :

Ces derniers, que vous avez reçus avec le compte rendu du conseil départemental d'octobre, sont positifs, +107 licenciés et 523 nouvelles licences ; mais en regardant de plus près le nombre de vétérans se rapproche dangereusement de celui des seniors. La progression des jeunes a cessé cette année c'est dommage pour l'avenir

Comme vous l'a annoncé le Président, nous accueillons avec plaisir dans nos rangs 2 nouvelles sociétés : la pétanque Carhaisienne et la pétanque Scaeroise qui rejoindront le secteur 5. Bonne chance à elles deux. Nous avons eu un premier contact avec Plouarzel pour une création en 2020 et une affiliation en 2021 et nous déplorons l'arrêt du club de Treflez

Au niveau des championnats:

- Les secteurs se sont déroulés correctement ; à part peut être le tripléte promotion avec des rapports d'incident dans 3 secteurs sur 5. Seul regret, trop d'absences non justifiées ou avec des certificats de complaisance, on ne se mets pas en photo sur les réseaux sociaux partant en vacances au ski alors que l'on vient d'adresser une dispense de sport au C.D.

- Les championnats départementaux:

Bonne organisation générale des sociétés du Département, seul petit bémol, quelques absences de dernières heures impossibles à remplacer. Les Résultats en direct sur le site internet du C.D. ont été appréciés .

- Pas d'organisation de championnat Régional en 2019 dans le Finistère. Nous avons organisé le congrès à Lesneven.

Nous noterons une belle augmentation des résultats sur les championnats de Bretagne avec 7 places aux différents France sur 12 possibles dont 3 en jeunes.

Vous trouverez tous les résultats de nos équipes aux championnats de France dans vos dossiers ; aucun ne soulève l'enthousiasme en seniors. Heureusement avec 2 équipes en 8^{ème} et une en quart nos jeunes relèvent le niveau. Bravo à eux.

Encore des points positifs sur les résultats 2019

La seconde place des vétérans de Kerhuon en CRC battu seulement au tir de départage ; ainsi que les montées de Plouvorn en seniors et Plounéour-Menez en féminines de CDC en CRC. Kerhuon 2 qui monte en CRC1 ; alors que Kerhuon1 accède à la CNC2 en finissant 1^{er} devant Quimperlé & Cleder, les 3 clubs Finistériens aux 3 premières places. Ils seront rejoints l'an prochain par Bannalec vainqueur du barrage contre Gouesnou.

La saison 2020, dernière année du mandat nous tend les bras, avec encore son lot de modifications et pour nous un gros challenge avec l'organisation des championnats de France à Quimper. Je souhaite aussi bonne chance et beaucoup de réussite à nos 2 organisateurs de nationaux, Combrit & Ploudalmézeau, sans oublié tonnerre de Carreaux à Brest dans 2 semaines.

Juste un rappel que Joël avait déjà fait l'an dernier et dont l'article du règlement administratif & sportif était repris dans le compte-rendu du congrès 2018. Pour ceux qui l'ont lu ils doivent s'en souvenir,

Les associations affiliées à la F.F.P.J.P. ainsi que les organes déconcentrés ont obligation de se conformer aux statuts types édités par la F.F.P.J.P. Cela a été demandé voici 3ans, le club de Bénodet tout comme celui d'Eliaut ne sont toujours pas en conformité.

Dans ces mêmes statuts, il est d'ailleurs inscrit que toutes modifications d'adresse du siège social devra être voté en assemblée générale et notifié à la sous- préfecture . Pour le club d'Hanvec-Le Faou nous attendons les papiers depuis le 20 novembre 2018 avec une relance en Mars et une autre le 08 Octobre dernier.

Toute correspondance traitant d'un litige ou d'une réclamation doit suivre obligatoirement la voie hiérarchique : Association, Comité Départemental, Comité Régional, Fédération. Ce n'est pas la peine de vous adresser au comité Régional et encore moins à la Fédération pour traiter un litige dans votre bureau, ils ne vous répondront pas et nous transmettront le courrier.

Je terminerai ce compte rendu en rappelant aux responsables de secteurs que pour vous adresser les calendriers de la saison 2020 dès début février, il faut que leur élaboration soit faite dès le week-end prochain avec un retour au comité dans la semaine. Nous vous transmettrons dès Mardi les supports informatiques. Je compte sur vous pour respecter la mise en page et suivre les instructions.

Je tiens à remercier Denise et Lucien pour l'aide administrative et aussi les autres membres du comité et les responsables de secteurs ainsi que tous les dirigeants qui œuvrent tout au long de l'année dans les clubs et sur les terrains.

Merci et bonne fin de congrès à tous...»

7) Compte rendu de la commission sportive

Mr Patrice NEDELEC

Bonjour à toutes et tous,

Bonne organisation des clubs qui avaient en charge l'organisation des championnats départementaux qui pour la 1^{ère} année se déroulaient aux mêmes dates dans toute la France, il apparait que l'organisation du championnat départemental Doublettes mixtes (presque 400 équipes) devient de plus en plus difficile à gérer avec cette année le championnat départemental Triplettes Jeunes en parallèle à organiser le dimanche, le comité s'est penché sur l'organisation de ce championnat nous vous communiquerons les décisions qui ont été prises lors des changements à venir pour la saison 2020.

Les championnats régionaux qui passaient de 64 à 32 équipes cette année nous a obligé à modifier l'organisation des championnats de secteur, si ces modifications ont été bien perçues en général nous allons revoir certains points pour la saison à venir.

Bons résultats d'ensemble des équipes Finistériennes lors des championnats régionaux, hélas peu de résultats lors des championnats de France sauf pour les équipes jeunes que la commission sportive félicite, nous associons nos félicitations à tous les éducateurs, dirigeants et accompagnants de si bien s'occuper de nos jeunes qui sont l'avenir de notre discipline.

Bon retour des fichiers GCZ des compétitions, sauf pour 3 clubs qui ne savent pas comment envoyer ces fichiers par mail ou qui ne veulent pas le savoir, je ne vais pas continuer à envoyer des mails à ces clubs qui restent en plus sans réponse, merci aux responsables des secteurs de faire une formation à ces 3 clubs (Bohars, Coataudon et La Roche Maurice).

Nous avons arrêté les classements à la date du 19 Octobre afin de préparer au mieux le congrès départemental, les résultats des compétitions passés cette date sont pris en compte pour la catégorisation 2020. Les fichiers GCZ des compétitions se déroulant aux mois de Novembre et Décembre figurant au calendrier doivent nous être envoyés, les résultats rentreront en compte pour la saison 2020.

Merci de nous communiquer les compétitions qui sont annulées ou organisées en 4 parties, merci également de noter la date, le lieu et le type de concours quand vous paramétrez vos concours.

RAPPEL : Les compétitions inscrites au calendrier sont réservées aux licenciés et non ouvertes à tous et doivent respecter la réglementation c'est-à-dire mises à 3 euros par joueur et nombre de prix distribués conformes c'est-à-dire une équipe qui gagne 2 parties dans le concours A ou B doit être rémunérée.

(8) Comptes rendus des chefs des secteurs

(8-1) Secteur 1 Monsieur Claude KERVELLA

Bonjour à tous, je remplace Michel PERSON indisponible, et vous lit son compte-rendu.

L'état des licenciés du secteur 1 est de 1201 : 558 seniors, 570 vétérans, et 73 jeunes. Dont 977 masculins et 224 féminines. Répartis sur 15 clubs.

Bonne participation des clubs, dans les différents championnats de secteur, ça devient difficile à organiser, il faut de plus en plus de terrains, et nous sommes obligés de faire le têt à têt, bien souvent, avec un terrain par poule.

Quelques concours ont été annulés et quelques-uns n'ont pas été arbitrés, il faudra, éviter celà en 2020.

Beaucoup de bons résultats, dans le secteur 1.

- Victoire de Kerhorre pétanque en CRC féminin contre Lamballe 16 à 8, félicitations, elles retrouvent le CNC.

- Par contre, défaite de Gouesnou contre Bannalec en CRC 16 à 20 pour l'accession en CNC3, ils restent donc en région !

- Défaite de Ploudal en finale du CDC1 aux tirs de départage, contre Plouvorn qui accède en région et Ploudal reste en CDC1 !

- Victoire également de Kerhorre, face à Quimpérlé en finale de CDCV1, ils sont donc champion du Finistère des clubs vétérans. Ils ont représentés le Finistère à Rennes et ont été battus par Bourg des comptes aux tirs de départage.

- Kerhorre 2 accède en CDCV1 également.

- Gouesnou finit premier en CDCV3, mais ayant déjà 2 équipes en CDCV2, ne peut pas y accéder, et c'est donc Plougastel qui monte !

- Mon avis personnel, je trouve dommage que 7 clubs sur 10 aient refusé, la super CDCV1, ça aurait pu être intéressant, on y reviendra peut être !

- Félicitations au club de Gouesnou qui remporte le trophée annexe vétéran en battant de justesse Ploudal en demi et Le Drennec en finale.

En coupe du Finistère, Coataudon finit 4 éme, bravo à ce club sympathique ! Kersaint Plabennec, est 1^{er} devant Le Faou Hanvec et Huelgoat.

- En coupe de France bonne chance à KERHUON, toujours en course !

- Bravo à Mathis Thoraval pour son parcours en jeune et sa retenue en sélection de zone !

- Bravo aussi à Christopher Le Téo, pour les supers résultats en junior, et à tous les jeunes du secteur 1, qui rivalisent de prouesses !& a Lalie Barrere du club de Plougastel qui est finaliste du tir de précision Juniors pour la 2^{ème} année consécutive

-Bon courage à Ploudalmézeau pour l'organisation de ses deux nationaux de pétanque les 6 et 7 juin 2020 et les rassemblements masculins et féminines de + de 50 ans le 5 juin !

- Le secteur 1 trouve dommage, que sa proposition, d'un qualifié, dans les secteurs, directement au Bretagne, n'ait pas été accepté, les championnats auraient retrouvé un attrait, ne se seraient pas terminés en 16éme, quelques fois avant midi, avec des tours blancs. 12 qualifiés pour le Bretagne, 5 dans les secteurs, ils en restaient 7 à prendre, au départemental, plus le 1er qualifié au France, ça tombait pile poil.

Je finirais, en rappelant, que la réunion du calendrier aura lieu à Pen ar creach, le jeudi 21 novembre à 18h30 pour les vétérans et à 20h00 pour les seniors.

Je vous rappelle que le bureau de transition du secteur 1 est démissionnaire, et qu'il est urgent, de trouver des volontaires, pour ne pas que le secteur 1 disparaisse ! Merci.

(8-2) Secteur 2 Mr Gilles SIMON

Bonjour à toutes et à tous,

En début de saison, un nouveau Bureau de l'Association des clubs du secteur 2 a été formé. Il est composé de Martine Kervarrec, Michel Quillévéré, Gilbert Le Scraigne et moi-même. La saison 2019 s'est plutôt bien déroulée dans le secteur 2 avec en particulier d'excellents résultats sportifs. Plusieurs équipes ayant représenté le département ou la région aux divers championnats de France.

-Félicitations à la doublette féminine Laetitia L'Hostis- Annie Jaffré de Plounéour Ménez, à -
-la triplète Plourinoise Martine Kervarrec- Isabelle Jourdren- Sylvie Traon,
-aux jeunes Tina et Jason Nicol de Plouigneau.

Mention spéciale au jeune Valentin Moucholi de Saint- Pol de Léon qui a atteint les huitièmes de finales en catégorie minimes.

Vous trouverez les autres résultats de ces joueurs aux championnats de France dans les documents qui vous ont été fournis.

Bravo également aux clubs de Plounéour Ménez pour l'excellente organisation des championnats du Finistère doublettes masculines et tête à tête féminin et au club de Saint Pol de Léon qui a parfaitement accueilli les championnats du Finistère doublette mixte et triplètes jeunes.

Les championnats de secteur ont été bien organisés, quelques clubs rencontrent encore quelques difficultés dans la gestion de la table de marque.

Le respect des règles concernant le port de la tenue a été globalement respecté en championnat de secteur.

Les clubs ont fait des progrès dans l'utilisation du logiciel Gestion Concours, tous les fichiers Gcz ont été transmis au Comité Départemental dans les délais.

Cependant, tout ne fût pas parfait en cette saison 2019.

Un constat flagrant, un manque de jeunes bénévoles dans l'organisation des grandes compétitions et un renouvellement difficile des dirigeants et arbitres entraînera de grandes difficultés pour assurer l'avenir de nos clubs.

De faible participation aux concours officiels. En début de saison, c'est moyen. Après les Championnats c'est la chute libre et à partir de juin plusieurs concours ont été annulés faute de participants. L'été, seul le concours de Plounéour Ménez en triplète mixte remporte un grand succès. Dès le mois de juin, il semble que les joueurs préfèrent les concours ouverts à tous qui réunissent souvent une centaine d'équipes au coeur de l'été.

J'ai pu constater un laisser-aller évident lors des concours de fin de saison. Licences non Présentées, montant des mises non respecté, barème de prix non appliqué, usage de la cigarette sur les terrains de jeux, etc.

Les concours de fin de saison ont la même importance que ceux organisés à partir de février. Les fichiers Gcz doivent être transmis au Comité Départemental qui enregistre les points de classement. Un effort doit être fait impérativement par les clubs organisateurs.

Un peu de laisser aller également lors des journées de championnat par équipes de septembre quand au port de la tenue. Plusieurs joueurs se présentant sur les terrains en jeans, certains disposant même d'une tenue de rechange dans la voiture !

La réunion d'élaboration du calendrier 2019 se tiendra le dimanche 24 novembre à 9 heures à Plouvorn à la salle du Guéven.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent congrès et une excellente saison 2020.

(8-3) Secteur 3 Mme PARC Nadine

Bonjour à tous,

Le secteur 3 se compose actuellement de 16 clubs et verra l'année prochaine l'arrêt du club de Tréfléz. Je trouve cela dommage pour eux, mais c'est vrai que leur effectif n'a pas évolué depuis la création du club

Pour la saison prochaine, le secteur 3 n'aura plus de responsable jeune ; suite à la démission de Florian TANGUY. Je le comprends car il n'a jamais été sollicité pour quoi que ce soit concernant les jeunes. Je le remercie quand même d'avoir essayé. 2020 étant la dernière année du mandat, je ne vais pas essayer de trouver un remplaçant tant que son rôle ne sera pas bien établi comme je l'avais demandé par mail aux responsables jeunes au comité l'année dernière, mail qui est resté sans réponses.

Les championnats secteurs se sont bien déroulés, nous avons décidé d'arrêter les championnats dès les qualifiés connus, cela nous a mené jusqu'à 19 – 20h. Je remercie les clubs pour leur organisation.

Toujours beaucoup de succès pour les 2 régionaux de Lesneven et de Cleder. Cette année, Lesneven fêtait les 30 ans de son grand prix régional. A cette occasion, le club avait convié, la veille du régional, les personnes ayant contribué au succès du grand prix durant toutes ces années (Les joueurs gagnants, le Comité Départemental, le Comité Régional, la municipalité de Lesneven, les sponsors...) pour une après-midi de pétanque qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

Je félicite tous les joueurs du secteur ayant représenté le Finistère ou la Bretagne aux divers championnats de France :

TAT Véronique GALLIN (Kersaint Plabennec) ;

DS Frédéric BERTHEVAS et Nicolas GUEGUEN (Cleder) ;

T Vétérans René PREMEL Christian KERMOAL et Alain LE GOFF (Lesneven) ;

T Promo Ronan THOMAS Michel SIMON et Gaël PARC (Lesneven) ;

T Junior Dorian TANGUY Gwendal QUERE et Adam QUEFFURUS (Kersaint Plabennec) ;

Pour sa 1ère année d'existence, le club Kersaint Plabennec a remporté la coupe du Finistère face à une équipe du Faou Hanvec en finale. Félicitations à ces deux équipes du secteur 3.

Enfin je voudrais remercier, les membres du secteur 3 :
Elodie, Jean Pierre, Dominique pour l'aide qu'ils m'apportent et le travail qu'ils effectuent.

L'assemblée générale du secteur 3 se fera le samedi 23 novembre à 18h. Le club de Plabennec l'organisera à la salle du terrain de foot du Drennec.

(8-4) Secteur 4 Mr GORSE Dominique

Monsieur le Président,
Madame le Maire de Saint THEGONNEC
Madame la Représentante de la F.F.P.J.P.
Monsieur le Représentant de Région
Mesdames et Messieurs du Comité 29
Mesdames et Messieurs les Responsables des Clubs,

Le Secteur 4 est fier de vous présenter son bilan sportif pour la Saison 2019.

Le Secteur 4 est composé de 14 clubs pour un nombre de 767 Licencié(es) toutes catégories confondues.

Le Secteur 4 présente une hausse de 41 licencié(es) par rapport à la saison 2018. Les concours programmés au calendrier 2019 ont tous eu lieu, malgré le fait que cette année nous avons une grande compétition en France * La Coupe du Monde de Football Féminine * qui plus est, se jouait en France. A l'inverse de la saison 2018 où quelques concours n'ont pu avoir lieu faute de combattants, la raison étant, le *Mondial de Football * en Russie, rien n'a perturbé la saison 2019.

Bon d'accord, on a été et on est *Champions du Monde* c'est une bonne excuse.

Je vais vous indiquer le nombre de participations dans tous les concours prévus dans le Secteur 4 :

En Seniors hommes et Seniors Féminines :

Doublettes et Triplettes confondues :

39 concours pour : 1160 équipes engagées

Progression de : 15 %

En Vétérans + 55 ans :

Doublettes et Triplettes réunies :

27 concours pour : 1206 équipes engagées

Progression de : 21 %

En compétitions Jeunes : 43 équipes (Open Breizh)

Progression de : 15 %

En rassemblements + 55 ans :

5 Rassemblements ont eu lieu dans notre Secteur :

Doublettes où Triplettes réunies : 600 équipes engagées

Progression de : 20 %

A noter, une fois de plus que la réglementation concernant les compétitions s'oublie aux cours des journées de Championnats des Clubs et que des rappels de celle-ci furent nécessaires.

Le même constat que l'année dernière concerne le nombre d'arbitres (11) dans le Secteur 4, pour 14 clubs. Certains clubs n'en n'ont toujours pas.

N'hésitez pas à vous inscrire pour ces formations.

Résultats 2019

Cette saison les résultats dans le Secteur 4 ont quasiment étaient semblable à l'année 2018. Je vais citer les différents licenciés par ordre de passage aux Championnats de France : *

En Triplettes Seniors :

COLIN Mathieu, BERNARD Denis et LIJOUR Marc du club de DOUARNENEZ TREBOUL se qualifient au Championnat Départemental de COMBRIT.

Au Championnat de France du 22 et 23 Juin 2019 à FREJUS (83) cette équipe perd dans les parties de poule.

Bravo à eux. *

Toujours en Triplettes Seniors :

DANIEL Frédéric, NAOUR Arnaud et VERGOZ Nicolas, du club de COMBRIT, deviennent Champions Départementaux à COMBRIT.

Au Championnat de France du 22 et 23 Juin 2019 à FREJUS (83) cette équipe s'incline en 64 ème de Finale.

Bravo à eux. *

En Tête à Tête Seniors :

BEAUVAIS Maxime, du club de DOUARNENEZ TREBOUL, devient Champion Départemental à BANNALEC.

Au Championnat de France du 6 et 7 Juillet à RUMILLY (74) ce dernier s'incline en 32 ème de Finale.

Bravo à lui. *

En Triplettes Jeunes, Catégorie Juniors:

NICOL Jason du club de PLOUIGNEAU, LE TENO Christopher du club de KERHUON et ALLANOT Lorys du club de COMBRIT, deviennent Champions Départementaux à Saint Pol de Léon.

Au Championnat de France du 24 et 25 Août 2019 à Nevers (58) cette équipe perd dans les parties des poules.

Bravo à eux pour ce parcours. *

En Triplettes Jeunes, catégorie Cadets :

VALLEE Damien du Club de PLOMELIN, THORAVAL Mathis du club de KERHORRE, et

LE BRIS Amaury du club de PLOMELIN, deviennent Champions Départementaux à Saint Pol de Léon.

Au Championnat de France du 24 et 25 Août 2019 à Nevers (58) cette équipe s'incline en ¼ de Finale.

Bravo à ces trois jeunes. *

En Triplettes Jeunes, catégorie Minimales :

DENOU Soen du club de PLOMELIN, MOUCHOULI Valentin du club de SAINT LEONARD et LE BRIS Aidan du club de PLOMELIN, deviennent Champions Départementaux à Saint Pol de Léon.

Au Championnat de France du 24 et 25 Août 2019 à Nevers (58) cette équipe s'incline en 8 ème de Finale.

Bravo à ces trois jeunes. *

Le club de PLOMELIN à organiser pour la deuxième fois la compétition pour les jeunes sous le nom d' OPEN BREIZH, le 29 Juin 2019.

En catégorie Minimales :

17 équipes étaient présentes :

Cette compétition a vu des confrontations entre des équipes du Finistère, du Morbihan, de l' Ille et Vilaine, des Côtes d'Armor, du Maine et Loire et de la Sarthe.

En catégorie Cadets :

18 équipes étaient présentes :

Les participations d'équipes d'autres Départements étaient également présentes. A savoir, des Côtes D'Armor, du Finistère, du Morbihan, du Maine et Loire et de la Sarthe.

En catégorie Juniors :

8 équipes étaient engagées :

A savoir :

De la Haute Garonne, du Maine et Loire, du Morbihan et du Finistère.

Les organisateurs de ces compétitions ont fait un travail superbe pour que ces compétitions laissent de bons souvenirs à tous ces jeunes participants.

Bravo au club de PLOMELIN. *

En Trophée Vétérans, quatre clubs ont participer aux phases finales le 8 Octobre 2019 à PLOUDALMEZEAU,

dont deux clubs du Secteur 4.

QUIMPERLE, KERHORRE, PONT L'ABBE et COMBRIT.

Le résultat final est le suivant :

La première rencontre était : KERHORRE contre QUIMPERLE.

Victoire de QUIMPERLE.

L'autre rencontre était : PONT L 'ABBE contre COMBRIT.

Victoire de COMBRIT

En finale l'équipe de QUIMPERLE bat COMBRIT est gagne le Trophée.

Félicitations à ces quatre équipes. *

En CDC Seniors 1 ère Division, a eu lieu le Dimanche 3 Novembre 2019 à CARHAIX, le

dernier carré des phases Finales pour accéder au Championnat Régional.

Les quatre équipes présentes étaient :

PLOUVORN 1, COMBRIT 2 , HANVEC LE FAOU 1 et

PLOUDALMEZEAU 1 ;

Victoire de : PLOUVORN qui accède au CRC 2 pour la saison prochaine.

Notre équipe du Secteur 4 finit 4^{ème} et restera dans le CDC 1 ère Division en 2020.

Bravo à ces quatre équipes et aux vainqueurs. *

Comme l'a dit un jour un grand Monsieur, Monsieur Nelson MANDELA.

Dans le sport on ne perd jamais, où on gagne, où on apprend.

J'avoue que pour moi, j'ai appris à toutes les compétitions.

Remerciements

Je voudrais remercier toutes et tous les responsables des clubs, et surtout les bénévoles qui œuvrent sans compter pendant toute la saison pour le bien être des licencié(es).

Je veux remercier mes deux adjoints au Secteur, Corinne NEDELEC et Bernard PARFAIT avec lesquels j'ai été fier de travailler. En 2017, je recherchais une famille d'accueil car j'étais orphelin suite aux départs de mes deux adjoints. Mes vœux avaient été exaucés avec l'arrivée de Corinne et de Bernard à mes côtés. Aujourd'hui c'est moi qui est besoin de mon indépendance, alors je vais continuer mon chemin, seul. Ils ont été irréprochables aux tâches qui leur étaient confié. Je leur souhaite d'être aussi performant dans les années qui suivent, quelque que soit les responsabilités qu'ils auront, mais je n'ai pas d'inquiétude pour eux. En ce qui me concerne, mais je vous avais avisé précédemment, je laisse libre ma place de Responsable du Secteur 4 pour des raisons personnelles, dont je ne ferais aucuns commentaires.

De façon à être complet sur ma personne , je ne reprendrais pas de Licence la saison prochaine.

Mon adjoint responsable des classements du Secteur 4, Mr PARFAIT Bernard a également donné sa démission.

Sachez que vous me manquez déjà toutes et tous.

Je voudrais remercier l'ensemble des bénévoles du Bureau du Comité 29, car ceux-ci font un travail formidable tout au long de l'année. *

Je vais terminer en vous remerciant toutes et tous d'avoir été à l'écoute de ce bilan du Secteur 4 et je vous souhaite avec quelques semaines d'avance, de bonnes fêtes de fin d'Année à vous et à vos familles et surtout une bonne santé.

Merci et bon vent.

Kenavo.

La réunion du Secteur 4 aura lieu le Samedi 23 Novembre 2019 à PLONEIS à 14 h 00.

(8-5) Secteur 5 Mr RENEVOT Didier

Bonjour à tous et à toutes,

Je remercie tout d'abord mes adjoints Alain TREGUIER et Valentin CHALLEAU pour leur travail, tout au long de l'année.

Le secteur 5 compte 10 clubs et se félicite de la création de 2 nouveaux clubs : Scaër et La pétanque Carhaisienne.

En 2019, le secteur 5 a organisé 32 concours officiels, 1 seul a été annulé par manque d'éclairage et tous ont été arbitrés, représentant 3073 Participations (+ 522 par rapport à 2018) soit une très belle augmentation. Les 2 régionaux du secteur (Bannalec et Douric ar Zin) ont fait le plein avec 128 équipes chacun. 26 concours vétérans

ont également été organisés soit 1020 participations (- 42).

2 championnats du Finistère ont été organisés à Bannalec (championnat doublettes féminins : Bravo à Annie JAFFRE et Laëtitia L'HOSTIS de Plounéour Menez et tête à tête masculin : Bravo à Maxime BEAUVAIS de Tréboul).

Je féliciterai également Steven FLAHAUT de Quimperlé (champion de Bretagne individuel : perd en 1/32^{ème} du championnat de France à Rumilly) ainsi que les vétérans de Quimperlé : André GUERIN, Patrick DURAND et Daniel ALLAIN : 1/16^{ème} du championnat de France à Charnay-Lès-Mâcon.

Félicitations encore au club de Quimperlé pour leur victoire face à Combrit en finale du trophée vétérans.

En coupe de France, le club de Quimperlé est toujours en course et sera au 3^{ème} tour de zone (ainsi que Le Relecq Kerhuon).

Je pense qu'on peut tous applaudir le club de Quimperlé pour sa belle saison 2019.

La finale de la coupe du Finistère était organisée par le club d'Ergué Gabéric : Bravo au club de Kersaint Plabennec pour sa victoire face au Faou.

Je félicite tout particulièrement le club de Bannalec pour sa montée en championnat de National 3.

La réunion pour l'élaboration du calendrier 2020 se fera à la salle Ty Laouen à Bannalec, le samedi 23 novembre à 9h.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite à tous et à toutes, avec un peu d'avance, de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne santé pour l'année 2020.

(9) Rapport de la commission Jeunes Mr Joël LARREUR

N'ayant pas trouvé de responsable pour la commission lors du dernier congrès, j'ai occupé du mieux possible cette fonction pour garder cette commission toujours active, je remercie tous ceux qui m'ont aidés dans cette tâche, que ce soit pour la formation et le recyclage des initiateurs les stages départementaux, la sélection Départementale, les

championnats et surtout l'administratif. Les jeunes n'ont pas été pénalisés et nos objectifs ont été réalisés sur la saison. Ne nous endormons pas sur nos lauriers il reste du travail à faire et tout particulièrement trouver la solution adéquate aux deux championnats par équipes jeunes, nous réunirons dès le début de la nouvelle saison les responsables des clubs réellement intéressés par ces championnats, trop de forfait ont faussés le bon déroulement de ces deux championnats cette saison.

Cette saison 11 écoles de pétanque ont été labellisées, 5 écoles deux étoiles et six 1 étoile. 1^{er} rappel pour être labellisée le responsable d'une école de pétanque doit être au minimum éducateur BF1, 2^{ème} rappel comme indiqué sur le formulaire fournit à chacun la demande de labellisation doit passer obligatoirement par le comité qui doit donner son avis et non transiter directement par la Fédération.

Très bon résultats aux championnats Régionaux trois équipes qualifiées aux championnats de France et aux championnats de France trois équipes sur six en deuxième journée dont une en ¼ de finale.

Bravo à Léna Richard de Plounéour Ménez, Mathis Thoraval de Kerhorre Pétanque et Jasmin Coray Guyader de Plomelin pour leur beau parcours qui s'achève en sélection de zone. Souhaitons bonne chance à Bastien Yvon de Gouesnou qualifié lui en sélection inter zones à Nîmes

Merci de votre attention

(10) Rapport de la commission Féminines

Commission inactive en cette année 2019 pas de réunion.

(11) Rapport de la commission d'Arbitrage

Mr Jacques ROSEC

La réunion de la commission d'arbitrage s'est tenue le samedi 14 septembre au siège du comité.

1 - L'organisation des convocations des arbitres pour les différents concours qui seront inscrits au calendrier de 2020 restera inchangée par rapport à 2019.

- Pour les concours départementaux : les responsables de chaque secteur.
- Pour les championnats départementaux : JACQUES ROSEC.
- Pour les concours régionaux : FRANCOIS GUEGUEN.

2 – Les responsables chargés de la nomination et le suivi des arbitres par secteur sont :

- Secteur 1 : Michel PERSON
- Secteur 2 : Michel JACQ
- Secteur 3 : Joseph CASTEL
- Secteur 4 : Hubert MIGADEL
- Secteur 5 : Didier RENEVOT

3 – Sur les 67 clubs finistériens comptant 4.258 licenciés, 24 clubs totalisant 1.212 licenciés n'ont pas d'arbitre.

4 – Guide de l'arbitrage : un nouveau guide de l'arbitrage est mis en place sur le site de la fédération depuis mai 2019. Certaines annexes apportent des modifications aux règlements actuellement appliqués : annexe 26 « explication partie en temps limité » - annexe 27 « explication mène commencée ». Ces modifications seront applicables dès la saison 2020.

5 – Challenge d'automne : il a été décidé que des arbitres soient nommés pour les challenges d'automne réservés aux licenciés, car ceux-ci entrent dans les classements. Cela s'appliquera dès la fin de saison 2019.

6 - Le prochain examen d'arbitre départemental aura lieu le dimanche 19 janvier 2020 à 9h30 au comité. Une demi-journée de formation à cet examen est prévue le samedi 14 décembre 2019 à 14h00 également au comité. Date limite des candidatures, le samedi 23 novembre 2019.

(12) Trophée Vétérans + coupe du Finistère

Mr Alexis FLOCHLAY

Trophée A :

53 équipes étaient inscrites au trophée vétérans avec pour la saison 2019 obligation de joueurs et joueuses de 60 ans et plus, toujours le même problème avec les feuilles de résultats qui n'arrivent pas. Pourquoi ne pas faire comme pour les championnats des clubs par mail le soir de la rencontre aux responsables de la commission.

Les demi-finales et finale étaient organisées par le club de Ploudalmézeau

les clubs qualifiés : Pont L'abbé, Kerhuon, Combrit, Quimperlé

en demi-finale : Combrit contre Pont L'abbé victoire de Combrit

Kerhuon contre Quimperlé victoire de Quimperlé

pour la 3^{ème} et 4^{ème} place Kerhuon rencontrait Pont L'abbé victoire de Kerhuon

en finale Quimperlé rencontrait Combrit victoire de Quimperlé

1^{er} quimperlé 2^{ème} Combrit 3^{ème} Kerhuon 4^{ème} Pont L'abbé

Bravo à toutes les équipes pour leur esprit sportif et convivial

Trophée B :

26 équipes se sont retrouvées en trophée vétérans B après le 1er tour

Les demi-finales et finale se jouaient sur les terrains de Gouesnou

En demi-finale Gouesnou rencontrait Ploudalmezeau victoire de Gouesnou
Le Drennec rencontrait Plouvorn victoire du Drennec

En finale Gouesnou contre le Drennec victoire de Gouesnou
Pour la 3^{ème} et 4^{ème} place Plouvorn contre Ploudalmezeau victoire de Plouvorn

1^{er} Gouesnou 2^{ème} Le Drennec 3^{ème} Plouvorn 4^{ème} Ploudalmezeau

Coupe du Finistère :

52 clubs étaient inscrits en coupe du Finistère pour la saison 2019
Les demi-finale et finale étaient organisées par le club d'Ergue Gaberic
Les clubs qualifiés Huelgoat , Coataudon , Kersaint Plabennec , Le faou Hanvec
En demi-finale : Coataudon contre Le Faou victoire du Faou
Kersaint contre Huelgoat victoire de Kersaint

Pour la 3^{ème} et 4^{ème} place : Huelgoat contre Coataudon victoire d'Huelgoat

1^{er} Kersaint Plabennec 2^{ème} Le Faou 3^{ème} Huelgoat 4^{ème} Coataudon

Bravo à toutes les équipes pour leur esprit sportif et l'ambiance conviviale de toutes les rencontres.

13) Rapport de la Commission des vétérans

Mr Alexis FLOCLAY

Participation en baisse dès le mois de mai dans le nord , bonne participation dans le sud (peut-être dûe aux concours sauvages ou aux concours des aînés ruraux)

Rassemblements :

Bonne participation dans les rassemblements + de 55 ans, il est à regretter que certains rassemblements ne respectent pas la distribution des prix

Demande :

Serait-il possible d'organiser exceptionnellement le rassemblement le mardi ?

Réponse :

Non car c'est la porte ouverte pour ne pas respecter le vendredi, donc vendredi jour obligatoire, les clubs doivent obligatoirement garder toujours le vendredi de la même semaine tous les ans car problèmes de plusieurs rassemblements à la même date. A titre exceptionnel, lorsque le Vendredi est un jour férié, les clubs auront la possibilité d'avancer leur concours au Jeudi de la même semaine.

Début des rassemblements à 9 h 30 pour harmoniser avec les autres départements bretons
Le nouveau règlement sera ajouté au règlement déjà existant et sera envoyé à tous les clubs du Finistère.

Doublettes vétérans :

Encore beaucoup de remplacement pour le doublette vétérans, surtout par les joueurs des secteurs du sud quand le départemental est dans les secteurs du nord

Proposition : pourquoi ne pas faire ce championnat en open ?

Le championnat doublette vétérans reste dans la même formule que les années précédentes, des sanctions seront prises pour les joueurs absents sans motif valable et si les joueurs ne jouent pas le jeu une concertation aura lieu en fin de saison pour la poursuite ou non de ce championnat départemental.

(14) Rapport Commission Coupe de France

Mme LE BIGOT Catherine

60 clubs se sont inscrits en coupe de France des clubs pour la saison 2019/2020

Les 6 clubs qui se sont qualifiés en zone sont Bannalec, Le Relecq, Lesneven, Plomelin, Plouneour Menez, Quimperlé.

Actuellement nous avons 2 clubs toujours en course pour défendre les couleurs du Finistère
A jouer pour le 22/12 pour le 3eme tour hors zone

Le Relecq reçoit Saint LO (50)

Quimperlé se déplace à Lanester (56)

Bonne chance à ces deux clubs

Pour la saison prochaine n'oubliez pas de me transmettre les résultats par mail ou sms dès la fin de la rencontre en indiquant le nom des clubs et le score afin d'alimenter le site internet du Comité avant le site non officiel si possible et l'expédition des feuilles de match dès le lundi à l'adresse qui figure sur la convocation.

En coupe de France ça fonctionne assez bien (hormis quelques irréductibles)

En coupe du Finistère ce n'est pas le cas (essayez de ne pas perdre les bonnes habitudes et vous aurez les tirages rapidement ainsi que les résultats des rencontres)

Merci de m'avoir écoutée. Bon congrès

(15) Rapport de la Commission de Discipline.

Mme LE BIGOT Catherine

Bonjour à tous et à toutes

Cette saison 2019 la commission de discipline s'est réunie pour traiter 6 dossiers contre 4 l'an passé (1 dossier est en court d'instruction).

Les pénalités vont de un avertissement à 3 ans ferme et 2 avec sursis plus 200€ d'amende.

Nous avons également traité 20 dossiers absences Championnats et sanctionnés 16 dossiers sans justificatif contre 21 l'an dernier. (Pour rappel, les justificatifs doivent parvenir au Comté dans les 8 jours après la compétitions).

Les Pénalités sont : interdiction de participer l'an prochain aux Championnats dans la catégorie ou ils étaient absents sans justificatif et une pénalité financière allant de 30 à 60€. Tant que la pénalité financière ne sera pas réglée la sanction sera prolongée.

Je remercie l'ensemble des membres de la commission de Discipline ainsi que notre secrétaire Denis Salou pour leur disponibilité et leur investissement dans l'instruction des dossiers.

Bon congrès à tous et à toutes et bonne saison 2020 dans un esprit sportif sur et en dehors des terrains.

(16) Licences 2019

Mr L'HARIDON Lucien

Mesdames et Messieurs, Bonjour.

Comme chaque année, avant de vous faire le bilan de la saison 2019 sur le compartiment dont j'ai la responsabilité au sein du Comité, et cette fois, je voudrais féliciter une grande majorité des Clubs pour la nette amélioration constatée dans l'envoi des documents adressés pour le Congrès Départemental.

Malgré tout, quelques clubs n'ont pas tenu compte des remarques qui avaient été formulées lors du dernier Congrès à PLOUDANIEL.

- Assemblée Générale non faite avant le 27 Octobre, donc réception des documents avec retard,
- Réception incomplète des documents,
- Difficultés pour les lire lorsque ceux-ci sont établis manuellement,
- Encore trop nombreux mails adressés pour réclamer des documents absents ou incomplets (32),
- Documents incomplets ou indéchiffrables (fiches adresses). Un mail de test sera adressé à tous les clubs courant Décembre pour vérification.
- À 6 jours du Congrès, 3 clubs n'ont toujours pas transmis le modèle de la publicité à insérer dans le calendrier 2020 et également 3 clubs n'avaient pas encore effectué le règlement de cette publicité qui je rappelle est obligatoire.
- 3 clubs ne nous ont pas fait parvenir leurs nouveaux statuts qu'ils ont dû faire adopter lors de leur A.G. de 2019 (non conformes)
- 1 fiche signalétique est absente et plusieurs fiches de préparation adresses sont incomplètes ou présentent des anomalies.
- Quelques fiches comptables ont été retournées non signées mais réglées

Je rappelle que depuis le Congrès 2015, nous demandons à ce que toutes les A.G. des Clubs soient obligatoirement faites avant le 31 Octobre. Certains n'ont effectué leur AG que le 3 Novembre, voir plus tard. Comment voulez-vous faire parvenir vos documents pour le 4 Novembre comme nous vous l'avons demandé.

Il n'y a heureusement pas que du mauvais. Comme chaque année je félicite certains bénévoles des clubs pour la très bonne qualité des documents transmis au Comité. Je ne citerai pas de noms cette année pour éviter des jalousies.

ATTENTION

En 2020, le Congrès Départemental aura lieu le 14 Novembre à ST POL DE LEON.

Nous réitérons ces instructions pour le Congrès 2020 : **Toutes les Assemblées Générales devront être réalisées pour le 25 Octobre dernier délai.** Il vous reste 11 mois pour réserver une salle de réunion.

La totalité des documents sera à faire parvenir **pour le 2 Novembre 2020 au plus tard.**

Les inscriptions pour les Championnats par Équipes de Clubs doivent nous parvenir pour le 15 Janvier 2020 (délai de rigueur).

Aucune relance ne sera faite et aucune inscription ne sera prise après cette date. Les documents vont vous être transmis la semaine prochaine par mail.

LICENCES 2019

4258 licences établies en 2019 (dont 523 nouvelles, 328 reprises avec cartes et 3407 renouvellements sans carte), (4151 en 2018, soit + 107 licences).

+ 178 duplicatas

+ 42 corrections d'erreurs

Détail des licenciés sur l'état joint et présent dans votre dossier.

Moins de problèmes dans les bordereaux de demandes :

- Non utilisation du logiciel informatique par un club (C.P. ROCHOIS),
- Ordre alphabétique généralement respecté,
- Quelques différences dans les règlements,
- Bordereaux non complétés et non signés au verso, (surtout en fin de saison)
- Absence de photo.

Rappel : Pour réceptionner les licences au Comité le jeudi, les demandes doivent nous être parvenues au plus tard le lundi et traitées par le Comité le même jour. Les demandes réceptionnées et traitées le mardi ne nous parviendront que le jeudi suivant.

J'ai incorporé dans les dossiers des Clubs, la liste de vos licenciés 2019 sur laquelle figure la date du dernier certificat, ceci pour vous permettre de réclamer un nouveau certificat de moins d'un an, pour ceux qui avait fourni un certificat daté de 2016 ou 2017 pour la validation 2017, 2018 et 2019.

Pyramide des âges

L'âge moyen des licenciés du Finistère est de 57 ans. (Celui des Hommes : 58 ans, et des Féminines : 52 ans)

Photos

Il restait encore 155 licenciés sans photo sur les 4258. Une liste par club de ces derniers a été remise aux Responsables de Secteur lors de la réunion du Conseil Départemental du 12 Octobre. Certains clubs ne nous transmettent pas régulièrement les photos.

Lecteurs de Cartes à puces

Tous les clubs sont dotés d'un lecteur mais nous savons que dans certains clubs les lecteurs ne fonctionnent plus. Ces clubs sont priés de pourvoir à leur remplacement auprès du Comité (Prix coûtant : 150,00€ à la charge des Clubs).

Il me reste actuellement en stock 2 lecteurs ; je vais faire une nouvelle commande globale de lecteurs auprès du SAOS de la FFPJP. Merci de passer commande très rapidement.

L'utilisation du lecteur est obligatoire pour valider vos licences avec le logiciel de commande de licences que nous avons mis en place en 2017 et qui a été amélioré en 2018.

Étuis Licences

Nous avons toujours un stock d'étuis rigides achetés auprès du SAOS Promotion Pétanque à la disposition des Clubs qui en feront la demande au prix de 0.50€ l'étui (frais d'expédition du SAOS et vers les Clubs compris).

MUTATIONS 2019

- 278 mutations ont été enregistrées en 2019 :
- 193 mutations internes réalisées à 30.00€
- 65 mutations internes gratuites
- 20 mutations externes à 50.00€

Reversé à la FFPJP :

- Mutations internes : (10.00€) 1 900.00€ (3 mutations non réalisées)
- Mutations externes : (20.00€) 380.00€ (1 mutation non réalisée)

Reversé au C.R.B. :

- Mutations externes : (10.00€) 200.00€
- Total : 2 480.00€

Intervention de Mme la Députée. Sandrine LE FEUR

Bonjour à tous et merci pour votre invitation, Je suis très heureuse de participer à ce congrès dans un milieu que je ne connais pas.

Félicitations pour vos bons résultats en général mais surtout au niveau de la Bretagne, c'est un rayonnement du territoire pas négligeable.

Monsieur Corre m'a fait part du partenariat qui a été signé entre le ministère, la fédération et les écoles pour une initiation par des éducateurs auprès des jeunes, et qu'il existe déjà un championnat de France UNSS approuvé par jeunesses et sports.

Je vous souhaite toute la réussite possible pour l'organisation des championnats de France à Quimper, et même si ce n'est pas ma circonscription nous restons attentifs aux grandes manifestations qui se déroulent sur notre territoire.

Je ne vais pas monopoliser le micro plus longtemps, ni vous retarder dans vos débats, je vous souhaite une bonne fin de congrès.

(17) Compte-rendu financier 2019.

Mr L'HARIDON Lucien

Mesdames, Messieurs, Bonjour.

La saison 2019 s'achève aujourd'hui et je souhaite à toutes et à tous un bon congrès et une bonne saison sportive 2020.

Vous avez tous, dans vos dossiers, le compte de résultat de cette saison (document de couleur **jaune fluo**) et le budget prévisionnel pour l'année 2020 (document de couleur **vert**).

RÉSULTATS 2019 :

DEPENSES :

Prévisionnel : 166 324.00

Réalisé : 170 788.26

Différence : + **4 464.26 (plus de dépenses)**

RECETTES :

Prévisionnel : 166 324.00

Réalisé : 179 161.21

Différence : +**12 837.21 (plus de recettes)**

BALANCE : + **8 372.95 (positive)**

Ce bilan positif a été engendré principalement par l'augmentation du nombre de licences établies en 2019 (+ 3618€), les publicités dans le calendrier des compétitions (+838.00€), les

amendes disciplinaires (670€), des remboursements de Frais de Déplacements (+1378€) et aux recettes de la Commission Sportive (+2010€).

Quelques rubriques méritent des commentaires :

DEPENSES

1	Commission Arbitrage	- 868
2	Championnats de France	+ 816
3	Commission Sportive	+ 2 757
4	Congrès Départemental et Régional	+ 857
5	Licences et mutations : FFPJP	+ 637
6	Formation Arbitres, Educateurs, Initiateurs	+ 1 451
7	Imprimerie, Calendriers, Travaux à Façon	+ 575
8	Championnats Régionaux	- 1 092
9	Comité Régional : Licences et Mutations	+ 485
10	Frais déplacement et réunions CD	- 1 250
11	Achats de Marchandises (SAOS)	+ 1 107

- 1) Il n'y a pas eu en 2019 de déplacements pour formation des arbitres au niveau Régional.

- 2) La rubrique « Championnats de France » est très difficile à budgétiser. Nous avons malgré tout bien géré ces dépenses.
- 3) Dépassement provenant notamment des frais forfaitaires « Coupe de France » que nous retrouvons également dans les recettes.
- 4) Le Comité a réglé la totalité du buffet. Nous retrouvons également ce dépassement dans les recettes.
- 5) Augmentation du nombre de licenciés, mais moins de mutations en 2019
- 6) Dépassement provenant des frais de formation « Tronc Commun » des initiateurs et des frais de Formation de notre arbitre National à Marseille.
- 7) Ce dépassement provient de la fourniture et l'impression d'enveloppes (654€).
- 8) Dépenses prévisionnelles 2018 surestimées.
- 9) Augmentations du nombre de licenciés, mais moins de mutations en 2019.
- 10) La démission de 2 membres du Comité a engendré cette baisse des frais de déplacement et de réunion.
- 11) Nous avons fait plus de commandes auprès de la Boutique Fédérale SAOS PP.

RECETTES

1	Calendrier - Publicités	+ 838
2	Congrès Départemental	+ 1 155
3	Discipline	+ 670
4	Licences	+ 3 618
5	Mutations	- 410
6	Redevances et mises Championnats	- 446
7	Remboursement Frais Déplacements	+ 1 378
8	Commission Sportive	+ 2 010
9	Subvention CDOS (Aides aux Stages)	- 1086
10	Vente Marchandises (SAOS, Ligue et Divers)	+ 380

- 1) Plus de publicités dans le calendrier des compétitions.
- 2) Nous avons réglé la totalité du buffet et récupéré les repas payants.

- 3) Recette de plusieurs amendes disciplinaires
- 4) Licences : Voir commentaires des dépenses : plus de licences = plus de recette.
- 5) Moins de mutations demandées en 2019.
- 6) Plus de participations aux divers Championnats (secteur et départementaux), mais baisse dans les CDC en raison de la suppression du CDC 55 ans.
- 7) Cette rubrique comptabilise en plus des divers remboursement FD, la participation du CRB aux déplacements de notre arbitre national à Marseille.
- 8) Même commentaire que pour les dépenses : Frais forfaitaires » alloués par la FFPJP pour la Coupe de France.
- 9) Il y a eu beaucoup moins de formation faite en 2019
- 10) Comme il y avait plus d'achats, il y a également plus de vente de produits SAOS.

SITUATION FINANCIERE au 15/11/2019

Nos avoirs bancaires que je vais vous détailler ci-après et arrêtés à la date du 15 Novembre 2019. Ils représentent environ 65% d'un exercice et vous nous permettre d'assumer l'exercice 2019 et d'organiser sereinement les Championnats de France Doublettes masculins et Têtes à Têtes féminins programmés les Samedi 29 Août et Dimanche 30 Août 2020 au Parc des Expositions de Quimper.

C.M.B. GOUESNOU	
Compte Courant	603.37 €
Livret Bleu	72 550.48 €
CREDIT AGRICOLE	
Compte Courant	2 132.51 €
Compte Courant	9 420.50 €
CDF Quimper 2020	
Livret Association	21 651.15 €
Compte Titres	8 452.00 €
CAISSE	129.12 €
Total des Avoirs	114 939.13 €

Je reste à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de me transmettre par mail au Comité après le Congrès.

Les comptes ont été arrêtés le 09 Novembre 2019 et approuvés par M. Didier RENEVOT et Ronan THOMAS, Vérificateurs aux comptes qui ont œuvrés le Samedi 09 Novembre au Siège du Comité à PLOUGASTEL et que je tiens personnellement à remercier pour leur contrôle objectif.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je passe la parole aux vérificateurs aux comptes qui vont rapporter leur compte-rendu.

(18) Rapport des Vérificateurs aux comptes.

Mr RENEVOT Didier et Ronan THOMAS intervention de Didier RENEVOT

Rapport sur le contrôle des comptes
du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Finistère
pour la saison 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors du congrès départemental du 19 novembre 2016, nous, Mrs RENEVOT Didier et THOMAS Ronan, vous présentons notre rapport relatif aux comptes de la saison 2019 sur :

- Le contrôle des comptes du Comité Départemental du Finistère
- La justification de nos appréciations.

Nous avons effectué notre audit en mettant en œuvre les diligences permettant d'obtenir l'assurance que la gestion et la trésorerie ne comportent pas d'anomalies significatives.

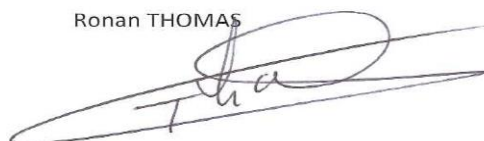
Nous avons donc examiné par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Sur la base de nos vérifications, nous certifions que les comptes sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle de la saison écoulée.

Fait à Plougastel Daoulas,

Le 9 novembre 2019

Didier RENEVOT


Ronan THOMAS


(19) Approbation des Rapports et compte-rendu.

Il y a-t-il maintenant des questions ou remarques sur les différents rapports et compte rendus.

Question du club de Bénodet : Je me présente Mr Daniélou nouveau président. Notre club a été cité à propos des statuts, pourrais-je avoir plus de renseignements ?

Gaël Parc. : Mis en place en 2016, tous les clubs devaient adopter en A.G. le modèle fédéral et nous faire parvenir un exemplaire. Le club de Bénodet ne nous a jamais rien retourné. Je vous renverrais un modèle dans la semaine, à faire voter lors de votre prochaine A.G.

(20) Elections complémentaires au Comité Départemental

Vous avez été avisé après lecture du conseil Départemental et les documents reçus avant ce congrès d'un appel à candidature pour deux postes, un réservé statutairement pour une féminine et un autre pour la responsabilité de la commission jeunes, nous avons reçu également une demande de renseignement pour le poste de médecin, nous n'avons pas eu le temps de préparer ,de répondre ni de définir clairement la fiche de poste pour cette fonction, nous la préparerons pour la saison prochaine.

A ce jour deux candidatures une pour chaque poste nous appelons les deux candidats pour se présenter.

Corinne NEDELEC et Richard OMNES

N'ayant reçu qu'une candidature pour chaque poste je vous propose un vote à mains levées.

Le vote à main levée est accepté par l'assemblée, et les candidats sont élus à l'unanimité

Nous allons maintenant vous présenter les deux votes à venir

1^{er}) Comme annoncer lors du dernier congrès de PLOUDANIEL nous profitons pour soumettre à votre approbation l'augmentation des mises de 3 à 4 € sur tous les concours départementaux.

2^{ème}) Pour tous les CDC y compris vétérans et jeunes, nous devons augmenter les forfaits en fonction du règlement national, sans se mettre au niveau de celui-ci. Nous vous proposons les tarifs suivants 50,00€ pour un forfait et 150,00€ pour un forfait général.

Pour ce dernier, si tout le monde est d'accord, je vous propose un vote à mains levées.

Refus du club d'Elliant pour le vote à mains levées.

Ces deux votes se feront à bulletins secret, vous avez dans vos dossiers des enveloppes de couleurs différentes.

Bleu pour l'augmentation des mises.

Jaune pour l'augmentation des forfaits.

Nous confions la direction de ces votes à la commission électorale qui appellera les clubs.

PAUSE

ORGANISATION 2019

1. Récompenses sportives

Patrice NEDELEC et Jacques LANGENOVE

Catégorie Benjamins

Toutes Catégories

FICHOU Timéo club de QUIMPERLE

Compétitions CD 29

PHAN Lauren club de GOUESNOU

CABIOCH Raphaël club de GOUESNOU

BRAOUZEC Nathan PETANQUE IGNACIENNE

Catégorie Minimes

Toutes Catégories

NICOL Tina club de PETANQUE IGNACIENNE

Compétitions CD 29

LE BRIS Aidan club de PLOMELIN

MOUCHOULI Valentin ST POL DE LEON

Catégories Cadets

Toutes catégories

NICOL Jason

Compétitions CD 29

LE BRIS Amaury club de PLOMELIN

THORAVAL Mathis club de KERHORRE PETANQUE

Catégorie Juniors

Toutes catégories

LE TENO Christopher club de KERHORRE PETANQUE

Compétitions CD 29

QUEFFURUS Adam club de KERSAINT PLABENNEC

QUERE Gwendal club de KERSAINT PLABENNEC

TANGUY Dorian club de KERSAINT PABENNEC

Catégories Féminines

Toutes Catégories

BERTHOLOM Sandra club de QUIMPERLE

Compétition CD 29

FLEURY Amélie club de KERHORRE PETANQUE

Catégorie Seniors

Toutes Catégories

MAZE Bastien club de PLOUDANIEL

Compétition CD 29

DUBACH Hervé club de QUIMPERLE

2. Dispositions fédérales, Régionales et Départementales

2.1 Départementales

Championnat de Secteur : modification de l'appellation, désormais qualificatif secteur.

Proposition adoptée au conseil Départemental :

Début de ces compétitions à 9h00 avec 2 parties le matin, poules en 11 points.

Qualificatifs et Départementaux ; 1 journée = poule en 11 points.

1 journée ½ = poule en 13 points.

Contrôle alcoolémie

Faisant suite aux contrôles alcoolémie sur les championnats Régionaux de cette saison nous ferons la saison prochaine des contrôles sur nos championnats Départementaux, nous venons d'acheter le matériel agréé.

Modification du championnat doublettes mixtes dans sa formule actuelle, création de qualificatifs secteurs avec le même mode de qualification que les autres qualificatifs.

Conformément au vote du congrès de Troyes, du 11 et 12 janvier 2019, ayant décidé l'imposition d'arbitres aux clubs, les candidatures à l'arbitrage se feront d'après l'échéancier suivant :

2020 : 1 arbitre pour un club de plus de 50 licenciés 2 arbitres à partir de 151 licenciés

2021 : 1 arbitre pour tout club participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC et/ou Coupe de France

2024 : 1 club = 1 arbitre

Nous ne connaissons pas actuellement les éventuelles sanctions pour les clubs qui ne respecteraient pas ces directives.

Une rencontre est prévue en février avec Patrick GRIGNON en charge de l'arbitrage

au sein de la fédération, il doit rencontrer toutes les régions afin de faire un état général de l'arbitrage et prendre les décisions adaptées.

Projet de création d'un poste de CTFR au sein de la Région, je laisse Jean Noël VENON détailler ce projet.

Création du championnat de tir de précision en seniors masculin et féminin, juniors masculin et féminin, le département sera qualificatif pour le régional et ce dernier pour le championnat de France. Nous venons de recevoir ce matin le règlement de ces championnats nous vous le détaillerons avec le compte rendu du congrès.

2.2 Régionales

Les champions Départementaux resteront qualifiés pour le championnat Départemental, mais ne seront plus qualifiés d'office pour le championnat Régional.

2.3 Fédérales

Tenues pour 2020

Explications sur le tableau des tenues

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Niveau de compétition	Tenue obligatoire		
	Haut	Bas	Logo
Concours			
Départementaux	Compétence des comités départementaux		
Régionaux	Identique		
Supra, Inter, Nationaux, Événementiels	Identique		
Départemental			
Qualificatifs au Championnat Départemental	Club identique	Identique	Club
Championnat Départemental			
Coupe de France départementale			
Championnat Départemental des Clubs			
Régional			
Championnat Régional	Club ou Département identique	Identique	Département et/ou Club
Championnat Régional des Clubs			Club
France			
Championnat de France	Club identique	Identique	Département ou Région
Coupe de France (à partir des ZONES)			
Championnat National des Clubs			Club
Phase finale Championnat National des Clubs			

Niveau de compétition	Jean	Pantalons	Vêtement troué, clouté, délavé, barriolé, déchiré etc...	Short sportif, survêtement sportif, bermuda sportif etc...	Chaussures ou chaussures de sport fermées
Concours					
Départementaux	AUTORISÉ	AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	OBLIGATOIRE
Régionaux					
Supra, Inter, Nationaux, Événementiels					
Départemental					
Qualificatifs au Championnat Départemental	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Départemental					
Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs					
Régional					
Championnat Régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs					
France					
Championnat de France	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France (à partir des ZONES)					
Championnat National des Clubs					
Phase finale Championnat National des Clubs					

-Résultats des votes (Régis LE SANN)

Mises à 4.00€ : Nombres de voix : 183.

Exprimé : 179.

Nul : 6.

Votes Pour: 119.

Votes Contre : 54.

Tarifs des forfaits: Nombres de voix : 183.

Exprimé : 179.

Nul : 5.

Votes Pour: 96.

Votes Contre : 78.

3. Intervention des élus Fédéraux et régionaux

3.1 Mme Gwénaëlle PAUGAM secrétaire de la FFPJP

Je remercie le comité pour son invitation. C'est toujours un plaisir de vous retrouver et c'est aussi un plaisir de constater que l'assemblée se féminise.

Je pensais que mon ami Gérard Chevalier, vice-président de la FFPJP serait présent, aussi je vous avoue que je n'avais pas prévu de discours. Je serai donc brève, et ça tombe bien car il me semble que mon voisin de gauche a prévu un discours d'au moins 5 pages....

On vous a donné beaucoup de chiffres, je retiens surtout l'augmentation du nombre total de licenciés dans le département, c'est toujours une bonne nouvelle.

Comme l'a dit le président dans son allocution, la médiatisation nous permet sans aucun doute d'augmenter notre attractivité. Notre contrat avec la chaîne l'Equipe est très important. Il faut que l'on continue à travailler pour donner envie, notamment aux jeunes, de pratiquer nos sports.

Améliorer notre image passe aussi par la discipline. Au dernier comité directeur fédéral qui s'est tenu le week-end dernier à Marseille, il a notamment été décidé d'augmenter les sanctions financières et les suspensions pour les perturbateurs....

La saison 2020 promet d'être riche avec notamment le grand évènement qu'est l'organisation du Championnat de France à Quimper (plus de 30 ans que cela n'était pas arrivé dans le Finistère). J'en profite pour féliciter les 2 nouveaux élus qui ne seront pas de trop au vu du travail qu'il reste à faire. J'espère que vous apporterez **tous et toutes** votre aide et votre soutien afin que cette organisation soit une grande réussite (mais je n'en doute pas)

Suivant les éventuelles questions, j'essaierai de vous apporter des réponses.

Pour répondre à l'interrogation concernant les clubs qui ne respecteraient pas le quota d'arbitres imposé en 2020, il n'est à ce jour pas prévu de sanctions mais une réflexion est en cours pour plutôt récompenser ceux qui respecteraient cette mesure.

Pour le Tir de précision, les modalités ont été transmises ce matin. Je ne vais pas vous lire tout le document (cela prendrait trop de temps), il me semble plus simple de vous le faire suivre sur l'adresse mail des clubs dès le début de semaine prochaine.

Réflexion sur le Championnat de France triplètes :

Il existe déjà un championnat triplète promotion à 128 équipes. Pour une raison d'équité, le triplète à 256 équipes pourrait être remplacé par un triplète à 128 équipes réservés aux Honneurs/Elites. Cela donnerait aussi plus d'importance à la catégorisation.

Ce point sera mis au débat du prochain Congrès National qui se déroulera en janvier prochain. Mais vous pouvez donner votre avis au cas où le comité aurait à se positionner sur le sujet (si ce point était mis au vote).

Merci.

3.2 Mr VENON Jean Noël Président comité Régional

Madame le Maire, Madame la secrétaire générale de la Fédération, Monsieur le Président du Comité Départemental, Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Départemental, Monsieur le Président de SAINT THEGONNEC, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les arbitres, Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre invitation et c'est toujours avec plaisir que j'assiste à un congrès départemental, j'étais ce matin à celui des Côtes d'Armor.

Je dois tout d'abord vous informer que Gérard CHEVALIER Vice Président de la Fédération m' a demandé de bien vouloir l'excuser pour son absence ce matin avec vous devant être hospitalisé dimanche pour une intervention chirurgicale sans risque majeur pour sa santé.

La pétanque en BRETAGNE affiche encore cette année de très bons résultats tant sportifs que par son nombre de licenciés. Plus de 11 000 licenciés cette année soit encore une augmentation de plus de 200 licences avec une progression dans les 4 départements. Les résultats sportifs sont encore bons même si nous ne pouvons nous honorer d'un titre de champion de France. Les places sont chères et même si nous avons des joueurs et joueuses pouvant rivaliser au plus haut niveau il y a pas mal de concurrence. Je voudrais seulement souhaiter bonne chance au club de KERHUON qui va participer à la Finale du CNC3 à Saint Yriex les 22, 23 et 24 novembre prochain. Félicitations à ce club qui a eu une année sportive excellente et méritée compte tenu de la qualité des joueuses et joueurs. Il s'est d'ailleurs encore qualifié contre une très bonne équipe pour le prochain tour de la Coupe de France Bravo également à Daisy FRIGARA du CD22 qui grâce à son travail et à sa qualité de jeu elle a intégré l'équipe de France et nous a encore rapporté un titre de championne d'Europe. Je lui souhaite bonne chance car il y a encore des rendez vous importants cette année. Les équipes bretonnes ont encore été présentes à plusieurs reprises dans le carré d'honneur le dimanche lors des championnats de France. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces bonnes nouvelles. Je suis bien conscient que ces résultats sont la suite logique du travail effectué dans les clubs et les comités départementaux tout au long de l'année par les bénévoles qui en font partie. Le Comité Régional apportera toujours son soutien à toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour en arriver là.

Les aides financières que nous apportons aux équipes en CRC (plus de 5000 euros) et au CNC (2500 euros encore cette année) participent j'en suis certain aux bons résultats et à la renommée de la Bretagne que vous diffusez lors de ces rencontres. Notre tenue régionale pour les championnats de France a toujours autant de succès ; néanmoins nous allons revenir l'an prochain à un pantacourt plus adapté à la saison des championnats de France. Libre choix est laissé cependant aux joueuses et joueurs d'éventuellement changer de tenue pour le bas à condition de rester dans la couleur noire. Le calendrier unique pour les championnats et la tenue identique pour le bas ont dans l'ensemble été bien respectées. Il a été néanmoins très difficile de gérer le fait que les jeans étaient interdits, car, hormis pour le jeans de couleur bleu, il n'est pas facile de distinguer un pantalon noir d'un soit disant jeans noir. Fort heureusement cela sera résolu pour l'an prochain avec l'obligation d'un short, d'un pantacourt ou pantalon sportif de type survêtement. Je comprends tout à fait que pour une équipe évoluant en troisième division départementale dans le Championnat par équipe de club vétérans cela n'est pas toujours bien accepté par certains joueurs mais le règlement est

pour tous les joueurs et doit être respecté par toutes et tous quel que soit le niveau de la compétition.

Tous les championnats régionaux se sont déroulés dans de bonnes conditions et les clubs qui avaient la charge de les recevoir l'ont fait de belle manière. Le club d'YFFINIAC qui a fort bien rempli sa tâche lors des 4 jours de championnats ce qui n'était pas forcément évident, ainsi que le Comité du MORBIHAN avec les championnats doublette mixte, le championnat doublette senior et l'individuel féminin. Avec une météo favorable et des bénévoles responsables tout s'est bien passé. Nous avons pour la première année effectué des contrôles d'alcoolémie sur tous les championnats régionaux. Même si nous allions un peu vers l'inconnu, tout s'est bien passé et les joueurs concernés ont accepté ces contrôles sans problème, hormis peut-être un contrôle positif lors du championnat doublette mixte. Le joueur concerné a été exclu immédiatement de la compétition. Nous allons en 2020 étendre ces contrôles aux arbitres. J'incite pour ma part les comités départementaux à faire de même dans leurs championnats. Bien sûr et je l'ai entendu presque à chaque fois vous faites quoi pour le cannabis. Chaque chose en son temps cela viendra sûrement un jour mais cela reste pour le moment difficile à mettre en place ; il ne faut pas oublier qu'il a fallu plusieurs années avant que les contrôles d'alcoolémie dans les compétitions départementales et régionales soient mises en place de manière règlementaires et sans risquer de voir annulées les sanctions données aux joueurs ou joueuses fautifs.

Je profite de l'occasion pour remercier une nouvelle fois la Région Bretagne qui nous aide chaque année en subventionnant pour 50% l'achat de boules de pétanque pour les jeunes. Cela représente encore cette année un montant de près de 2600 euros qui permet à nos jeunes licenciés d'avoir une triplète pour environ 27 euros. Cette année c'est 85 triplètes qui ont été achetées et subventionnées. Merci également à la Région qui nous alloue chaque année environ 15 000 euros supplémentaires pour les déplacements u championnats de France et notre fonctionnement. Je remercie également la maison OBUT qui, grâce à Gérard CHEVALIER nous permet d'avoir une très bonne dotation pour le championnat régional jeunes de l'ordre de plus de 1000 euros en lots (600 euros en bon d'achat et de très nombreux lots OBUT) ainsi qu'une aide financière de 700 euros par an.

Félicitation à Bastien HYVON pour sa sélection de zone au niveau national, je lui souhaite bonne chance pour cette avant dernière phase à NIMES pour une sélection nationale ; il a le niveau de jeu pour faire partie de l'élite nationale.

2020 va être encore une grande année pour la pétanque en Bretagne avec les 3 championnats de France que le MORBIHAN et le FINISTERE vont organiser ; je leur souhaite bonne chance et une météo clémente ce qui a été loin d'être le cas pour les organisateurs précédents. Egalement bonne chance pour les concours nationaux organisés par les clubs bretons, celui de fin novembre 2019 à BREST, ceux en juin à PLOUDALMEZEAU et celui début Aout à COMBRIT.

Autre nouveauté est le championnat de France de tir de précision. Pas simple à mettre en place en 2020 par les départements et les régions d'autant plus qu'à l'heure actuelle nous n'avons que très peu voir aucun élément significatif de la part de la Fédération, si ce n'est le week end où il va se dérouler mais pour moi ce n'est pas le plus important. L'organisation des qualificatifs départementaux et du championnat régional restent des championnats très

lourds à gérer étant donné le nombre de bénévoles et d'arbitres nécessaires pour cela ; je trouve qu'il aurait été bien mieux de ne les prévoir qu'en 2021. De plus cela va occasionner des frais importants pour emmener 6 joueurs et joueuses à ce championnat car nous avons décidé de qualifier pour le championnat de France 2 joueurs en senior masculin, 2 joueuses en senior féminin, 1 joueur en junior masculin et une joueuse en junior féminin. Il est aussi prévu en 2021 un championnat de France junior en doublette, même si sportivement c'est une bonne chose cela va encore alourdir les budgets départementaux et régionaux. Nous ne connaissons pas encore les modalités (qualifications départementales ou seulement régionaux) ainsi que le nombre d'équipes.

A noter et ne pas oublier également l'obligation pour les clubs de plus de 50 licenciés d'avoir au moins un arbitre et ceux de plus de 150 licenciés d'en avoir au moins deux. Il faudra pour ces clubs présenter un candidat fin 2020 si vous n'êtes pas dans la réglementation. Je ne connais pas la sanction si cela n'est pas respecté mais de toute façon en 2021 ces clubs-là s'ils ne rentrent pas dans les quotas se verront interdire la participation à un championnat par équipe de club. Également à un peu plus long terme tous les clubs devront avoir au moins un arbitre en 2024. C'est peut-être un peu loin mais il faut s'y préparer des maintenant, on ne forme pas ni on ne prépare pas un licencié à passer son examen du jour au lendemain. De plus pour les candidats qui se présenteront fin 2020 pour arbitrer en 2021 il y aura obligation de la formation tronc commun. Les peines pour agression physique ou verbale d'un arbitre, d'un élu d'un délégué ou d'un bénévole vont être très lourdes et pourront même aller jusqu'à la radiation à vie avec une amende très lourde. Je vous demande donc d'en informer vos licenciés surtout ceux que vous connaissez pour avoir le sang un peu chaud.

Nous sommes également en train de voir pour mettre en place dès 2020 avec l'aide de la Fédération un poste de CTFR en BRETAGNE ; c'est un projet important mais qui va être utile à tous pour aider les ETD, l'ETR et les écoles de pétanque. Ce poste de CTFR est un poste de salarié à temps plein et qui officiera sur les 4 départements. Bien sûr cela à un coût important mais avec les aides mises en place par la Fédération, le CNDS et la Région cela ne nous coûtera rien en 2020 et environ 14 000 euros par an à partir de 2021 ce qui nécessitera forcément une augmentation de la part du Comité Régional sur la redevance sur les licences 2021 d'environ 1€30 par licencié pour toutes les catégories. Je reste persuadé que cela permettra de franchir encore un pas supplémentaire pour nos effectifs notamment chez les jeunes qui restent encore et toujours notre point faible. Je suis également en train de voir pour signer dès début 2020 toutes les conventions régionales et départementales avec l'UNSS ; j'ai rencontré à RENNES en Octobre les responsables régionaux qui sont tout à fait prêts pour cela. J'espère également pouvoir finaliser la même chose en 2020 avec l'USEP.

Il ne faut pas perdre non plus de l'esprit que 2020 est la dernière année de la mandature ; des élections auront lieu en fin d'année et il y aura certainement des changements de personnes dans les comités départementaux, régionaux et au niveau national. J'espère simplement que nous pourrons continuer à travailler encore cette année dans de bonnes conditions ; j'en suis certain au niveau régional car depuis plusieurs années nous travaillons et nous réunissons dans une très bonne ambiance, je n'en suis pas aussi sûr au niveau national ; je peux comprendre que l'enjeu est important mais j'espère que le climat sera moins tendu qu'il y a 4 ans. On peut toujours rêver et moi j'aime bien rêver c'est une

des seules choses qui restent encore gratuites. Pour ma part je l'ai déjà laissé entendre mais je le dis maintenant de manière plus officielle je ne solliciterais pas un nouveau mandat. J'aurais 71 ans fin 2020 et place aux jeunes. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Je pourrais adresser mes remerciements à Joël pour la responsabilité qu'il occupe comme responsable régional de arbitres, à Cathy et Gaël qui occupent les postes de secrétaire et secrétaire adjoint régional, à François Louis responsable ETR et à bien d'autres bénévoles encore mais j'ai trois personnes qui pour moi méritent encore plus ma reconnaissance ; il s'agit de Lucien notre trésorier régional adjoint qui s'occupe des réservations pour les équipes allant aux championnats de France, tâche de plus en plus difficile à remplir étant donné qu'il y a de plus en plus d'organisateur de championnats de France qui n'ont pas la capacité hôtelière suffisante à proximité, remerciements aussi à Alexis qui a en charge les concours régionaux, les demandes et les affiches que vous devez absolument lui adresser pour validation avant de les imprimer. Pour terminer je tiens à remercier Serge LAMBERT qui a accepté de prendre en charge la lourde responsabilité de la présidence de la commission de discipline régionale. Même si, cette année, il n'a eu aucun dossier régional à traiter, il a fort bien géré un dossier en délocalisation de la Région ; espérons que 2020 soit aussi calme de ce côté là.

Gérard m'a dit de vous fait part de l'information suivante de la part de la FFPJP suite à la réunion du Comité Directeur du week-end dernier

Ce n'est pour l'instant qu'une hypothèse qui serait envisagée. Concernant les championnats de France Triplette masculin: Il y aurait un Championnat élite et honneur à 128 triplettes et le Championnat Promotion à 128 triplettes sur le même site. Cela permettra de faire un championnat élite et honneur qui n'existait pas. Il y avait donc une classification avec peu d'intérêt, et d'autre part de dégager un week-end. Ce n'est qu'un projet, il devrait faire l'objet d'un débat lors du prochain congrès du TOUQUET.

Enfin je vous rappelle que le Congrès Régional aura lieu à CHARTRES DE BRETAGNE le dimanche 8 décembre de 9h00 à 12h30 et que tout le monde peut y assister librement.

Je reste à votre disposition si vous avez besoin de précisions sur certaines choses relevant de ma compétence

Je souhaite à toutes et à tous un bon congrès et une très bonne saison sportive 2020

Jean Noël VENON

4. Licences et Tarifs 2020 – Certificat médical

Lucien L'HARIDON

Un rappel des consignes que nous reconduisons chaque année et que nous vous avons rappelées au congrès qui s'est tenu à PLOUDANIEL l'an dernier et qui sont toujours d'actualité :

- **Utilisation obligatoire du Logiciel « Demande de licences Informatisée ».**
- Les demandes manuelles ne seront traitées que si les demandes informatiques sont à jour.
- **Répertorier les demandes par ordre alphabétique sur le bordereau de demande.**

- Les licences (en bon état) ne doivent plus être adressés au Comité pour validation, mais conservées dans votre club. C'est à vous qu'il appartient de les valider via Gestion Concours dès réception du mail du Comité vous informant de la validation.
- Faire figurer le numéro de licence en entier (8 chiffres).
- Ecrire le nom et le prénom en majuscule, l'adresse et la date de naissance lisiblement.
- Compléter dans la mesure du possible l'adresse mail du licencié.
- Y indiquer obligatoirement la date du dernier Certificat Médical et la date du nouveau certificat.
- Veuillez bien à nous faire savoir s'il y a changement d'adresse ou de nom, par exemple en surlignant le changement.
- Le bordereau de demande doit être signé par le Président du Club ou son représentant.
- Si la licence demandée vous semble en mauvais état, profiter du renouvellement pour demander un duplicata, (tout en nous retournant l'ancienne licence). Coût supplémentaire : 2.00€)
- Inutile de nous remettre un chèque supérieur à votre commande de licences. Le montant exact est plus simple pour notre comptabilité.
- Pensez à nous faire suivre les photos des nouveaux licenciés et celles manquantes.
- Il ne sera plus délivré de copie d'écran pour les licences demandées tardivement. Cette procédure étant réservée aux demandes de duplicatas en cours.
- Le règlement doit se faire impérativement par chèque.
- Pour finir, vous voudrez bien nous faire parvenir vos demandes de licences au plus tard pour le lundi, afin de pouvoir les recevoir le jeudi suivant (jour de livraison pour le CD29).

Un modèle du bordereau de prise de licence se trouve sur le site du Comité.

L'utilisation de ce bordereau est **obligatoire** pour toutes demandes de licences : nouvelles, ou renouvellements avec ou sans cartes.

Pour les nouvelles licences : fournir un certificat médical de moins de 1 an.

Pour les renouvellements : le licencié doit certifier avoir rempli le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, il doit fournir un nouveau certificat médical.

Tous les certificats présentés pour la licence 2017 sont devenus obsolètes. Ils étaient valables pour la validation 2017, 2018 et 2019. La présentation d'un nouveau certificat médical de moins d'un an est obligatoire pour les licences 2020.

Pour les mineurs : le représentant légal doit attester qu'il a renseigné ce même questionnaire de santé QS-SPORT et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, il devra fournir un certificat médical.

A chaque demande de licence, vous êtes tenus d'informer le licencié de l'intérêt de souscrire les garanties complémentaires optionnelles accidents corporels, correspondant à l'option « AVANTAGE » proposée par MMA Assurances, conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport. Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la FFPJP :

<https://www.mma-assurance-sports.fr/ffpjp/>

Coût de ces garanties complémentaires : 7.00€ / an.

L'option « Avantage » vient en complément des garanties de base.

Il est prévu dans les instructions de la FFPJP, que les certificats médicaux, les attestations sur l'honneur et les bordereaux de prise de licences (demandes ou de renouvellement) soient adressés aux Comités qui en assureront la gestion.

Avec l'accord de la FFPJ, ces documents seront conservés dans les Clubs qui en assureront la gestion comme par le passé. Cette gestion leur permettra de remettre directement le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur au licencié en cas de demande de mutation.

La mise à jour annuelle du serveur GESLICO est en cours depuis le 14 Novembre. Le serveur GESLICO est coupé, le temps d'une restauration et restructuration complète des bases de données pour la nouvelle saison sportive 2020.

La situation des licences a été arrêtée le 04 octobre 2019. Depuis cette date, nous pouvons :

- Continuer à faire, avec une année de reprise 2019, des reprises de licences avec ou sans carte, des duplicatas.
- Faire des nouvelles licences, avec l'année de reprise 2020, et uniquement pour des personnes qui n'ont jamais eu de licence, avec un certificat médical de moins d'un an.

Dès que la nouvelle version sera opérationnelle, nous vous en aviserons.

Nous avons mis en place, un nouveau programme de demandes informatisées de licences début janvier 2018. Ce petit logiciel permet d'accélérer les demandes de renouvellement, de nouvelles licences et duplicatas, mais nécessite que la personne qui demande les licences soit dotée d'un ordinateur et du lecteur en état de marche du Club.

Déjà l'an dernier, 66 clubs (sur 67) utilisaient ce logiciel. Ce logiciel, très convivial avec ses onglets de couleurs vous permet de connaître immédiatement le montant de votre commande à régler au Comité, avec l'onglet « Facturation » (1 exemplaire est à remettre à votre trésorier et un second exemplaire est à nous faire parvenir avec votre demande. Le club qui ne l'utilisait pas l'an dernier est prié de prendre rapidement ses dispositions pour l'utiliser.

Ce procédé évite de transmettre les licences au Comité, (donc économie de frais postaux aller et retour) mais nécessite un contrôle des licences avant l'envoi du bordereau et la mise à jour des licences avec le lecteur dès la validation faite par le Comité.

Seules les licences nécessitant une réfection (licences cassées ou en mauvais état, et changements de catégorie) seraient adressées au Comité.

Tarifs 2020

Prix des licences sans changement. Nous avons répercuté pour les demandes de renouvellement avec carte et demandes de duplicata la baisse consentie par la FFPJP :

Catégories	Prix des licences 2019	Demande de renouvellement avec carte	Demande de duplicatas en cours d'année
Vétérans, Seniors, Juniors	28.00€	30.00€	20.00€
Benjamins, Minimes, Cadets	12.00€	14.00€	5.00€

Je vous rappelle les catégories et les dates de naissance correspondantes :

Vétérans : nés en 1960 et avant,

Seniors : nés en 2002 et avant,

Juniors : nés en 2003 et 2004,

Cadets : nés en 2005, 2006 et 2007,

Minimes : nés en 2008, 2009 et 2010,

Benjamins : nés en 2011 et après.

Mutations 2020

Le prix des mutations reste encore inchangé pour cette saison à savoir :

Mutation interne : Tarif : 30,00€

10.00€ pour le FFPJP

20.00€ pour le Comité quitté

- Les mutations internes suite à un changement de club après une ou plusieurs années sabbatiques sont gratuites pour l'année 2020.
- Mutation gratuite pour les catégories Benjamins, Minimes et Cadets 1^{ère} et 2^{ème} année.
- Elles doivent être demandées sur les triptyques fédéraux avant de demander une nouvelle licence.
- C'est le club quitté qui fournit le triptyque de mutation et garde le formulaire jaune, les feuillets blanc et rose sont expédiés au Comité pour validation par le joueur accompagné d'un chèque à l'ordre du CD29 Pétanque.
- Le feuillet rose, une fois signé par le Comité est réexpédié au licencié qui le présente à son nouveau club.
- Il est impératif de signaler sur le bordereau de licence, le changement de club même après plusieurs années sans licence, dans ce cas la mutation est gratuite.

Mutation externe : Tarif : 50,00€

**20.00€ pour la FFPJP,
20.00€ pour le Comité Départemental,
10.00€ pour le Comité Régional**

- Cela concerne toutes les mutations des licenciés Seniors, Juniors et Cadets dernière année.
- Toutes les mutations externes après une ou plusieurs années sabbatiques sont payantes et quel que soit le motif.
- Sont à régler au Comité quitté ;
- Après accord du comité quitté le licencié est placé en mutation sur le fichier fédéral, même après plusieurs années sans licences.

La période de mutation normal s'étend du 1^{er} au 31 Décembre chaque année, toute fois La date de mutation est libre mais un (ou une) licencié(e) ne peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive. Il (ou elle) n'est autorisé(e) à muter au cours de la saison que, si et seulement si, il (ou elle) n'a pas renouvelé sa licence.

Les mutations internes et externes pour les licenciés (vétérans - seniors – juniors – cadets dernière année) d'un club qui se met en sommeil (donc encore affilié, avec paiement de la cotisation pour la saison 2020), sont payantes.

Les mutations internes au comité, suite à la non affiliation d'un club sont gratuites.

Les mutations externes au comité suite à la non affiliation d'un club sont payantes.

Si un licencié qui est suspendu un certain temps, sa situation dans le club d'origine est, elle aussi, suspendue. Cela veut dire que si celui-ci veut reprendre sa licence et qu'il en profite pour faire soit une mutation interne, soit une mutation externe, **la mutation est payante**. Il en va de même pour sa classification, s'il est « honneur », il reste « honneur ».

Il doit solliciter sa demande de mutation entre le 1^{er} Décembre et le 31 Décembre, s'il envisage reprendre une licence dans un autre club à la fin de la suspension au cours de l'année 2020.

**Le tarif des mutations est fixe
Il ne peut en aucun cas être minoré ou majoré**

**Obligation de remplir le triptyque pour
toutes les mutations.**

5. Budget prévisionnel 2020.

Lucien L'HARIDON

Le Budget Prévisionnel 2020 que je vous présente aujourd'hui est un prévisionnel très ajusté.

Nous avons essayé d'ajuster au mieux toutes les rubriques tant les dépenses que les recettes.

Certaines rubriques ne sont pas compressibles et d'autres sont liées aux qualifications et participations de nos équipes aux Championnats de France. De ce fait, certaines rubriques risquent encore d'être en delà de nos prévisions ou en dessous en 2020.

Nous avons programmé pour 2020 de nouvelles formations pour les arbitres, éducateurs, initiateurs, Formation à la Gestion des Concours si besoin est, formation à la demande informatisée de licences pour ceux qui rencontrent encore des problèmes, dépenses que nous avons évaluées que nous avons évaluées globalement à 2500€ environ.

Nous avons maintenu le montant des subventions des organismes et aides des collectivités (qui sont toutes malgré tout orientées vers la baisse), et ne sollicitons plus de subvention auprès du CNDS, nos différents projets n'entrant pas dans le cadre de ses attributions.

Nous avons maintenu nos dépenses 2020 dans notre rubrique « Championnats de France ». Nous espérons faire aussi bien qu'en 2019 dans les qualifications régionales. Nous tenons compte de la prise en charge complète de 3 Triplettes Jeunes qui seront qualifiées directement aux Championnats de France lors des Championnats Départementaux. Le coût des tenues CDF sont imputées également dans cette rubrique.

Licences, affiliations, mutations : Nous avons maintenu le montant de nos dépenses et recettes pour 2020 en espérant maintenir voire augmenter le chiffre de 4258 licenciés.

CONCLUSION

Même si ce prévisionnel est objectif et ajusté, il est toujours à craindre que certaines rubriques se trouvent en fin d'année soit en dessus soit en dessous de nos prévisions.

Avant de conclure, je voudrai vous rappeler ce que j'ai déjà dit tout à l'heure :

Les retours de fiches comptables et autre documents (affiliations, publicités, fiches signalétiques et liste adresses) doivent être faits dans les délais impartis.

Il est impératif qu'en 2020, que toutes les Assemblées Générales des Clubs soient faites pour le 25 Octobre dernier délai, compte tenu de la date du Congrès le 14 Novembre 2020 à ST POL DE LEON.

Je vous en remercie par avance et reste à votre disposition pour toute information complémentaire avant de vous demander de bien vouloir adopter ce budget prévisionnel.

Bonne fin de congrès à tous.

6. Qualifications championnats (Secteurs, Départementaux, Régionaux).

En réponse au secteur 1

Concernant la qualification directe au championnat Régional du vainqueur des qualificatifs secteurs cela n'est pas si simple.

Sur les championnats Départementaux nous gardons en deuxième journée 16 équipes pour les 1/8^{ème} pour qualifier nos 12 équipes. Cela permet aux équipes perdantes dès les 1/8^{ème} d'avoir une deuxième chance de se qualifier et d'éviter qu'elles ne fassent qu'une seule partie avant de rentrer à la maison.

Quant au calcul il n'est pas pile poil pour toutes les catégories, du moins pour les triplettes, 5 dans les secteurs, 3 qualifiés directement au France, il reste 4 à trouver parmi les perdants des 1/8^{ème}

7. Championnats par équipes de club.

Patrice NEDELEC toutes les modifications figurent au compte rendu du conseil Départemental.

La division 1 en CDC Féminin passe de 5 à 6 équipes par groupe et les équipes ayant terminées 1ère de leur groupe en Division 2 en 2019 ainsi que les 2 meilleures équipes classées 2ème de division 2 montent en CDC1 (Coatélan et Douarnenez 2).

Intervention de Mr **QUILLEVERE** du club de Plourin les Morlaix: Trouvez-vous normal de faire acheter un pantalon « sportif » a un papy de 75/80 ans qui a toujours porté un jeans et qui joue en 3^{ème} Division....alors que sur un National le port du jeans est autorisé.

Joël LARREUR : Nous ne pouvons pas aller contre un règlement National, mais nous parlerons au conseil de Février d'une solution la mieux adaptée.

Jean-Noël VENON : Ne vous inquiétez pas, ils veulent jouer et s'adapteront au règlement, d'ailleurs à terme, ce sera tenues sportives pour tout le monde sur toutes les compétitions.

8. Calendrier, attribution Championnats 2019 – Congrès 2020 et 2021

Tous ces championnats, ou phases finales ne sont attribuées qu'aux clubs ayant parmi leurs licenciés un arbitre depuis 2 ans

Attributions des championnats 2020

Congrès Départemental	20 Novembre 2021	TREMEVEN
CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	Dates	Attributions
Championnat Départemental Tête à Tête Féminines	04 & 05 Avril 2020	LE POHER CARHAIX
Championnat Départemental Doublettes Masculins	04 & 05 Avril 2020	
Championnat Départemental Tir Précision SM/SF/JuM/JuF	13 Avril 2020	PLOUGASTEL
Championnat Départemental Triplettes Féminines	18 & 19 Avril 2020	PLOUDALMEZEAU
Championnat Départemental Triplettes Masculins	18 & 19 avril 2020	
Championnat Départemental Triplettes Vétérans	22 & 23 Avril 2020	PLOURIN / MORLAIX
Championnat Départemental Doublettes Féminines	25 & 26 Avril 2020	PLOUNEOUR MENEZ
Championnat Départemental Tête à Tête Masculins	26 Avril 2020	
Championnat Départemental Doublettes Mixtes	09 & 10 Mai 2020	PLOUDANIEL
Championnat Départemental Doublettes Jeunes	10 Mai 2020	
Championnat Départemental Doublettes Vétérans	14 Mai 2020	LE DRENNEC
Championnat Départemental Triplettes Promotions	16 & 17 Mai 2020	DOUARNENEZ / TREBOUL
Championnat Départemental Triplettes Jeunes	17 Mai 2020	
Championnat T à T Benjamins, Minimes et Cadets	18 Octobre 2020	(PLOUIGNEAU absent au congrès) PAS ATTRIBUE
CHAMPIONNATS REGIONAUX	Dates	Attributions
Championnat Régional Triplettes Promotions	30 Mai 2020	GOUESNOU
Championnat Régional Triplettes Jeunes	31 Mai 2020	
.....Championnat Régional Doublettes Féminines	31 Mai 2020	
Championnat Régional Tête à Tête Masculins	31 Mai 2020	
Championnat Régional Tir Précision SM/SF/JuM/JuF	01 Juin 2020	
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	Dates	Attributions
Challenge de l'Amitié	28 Juin 2020	TREMEVEN
Finale CDC Vétérans	08 Septembre 2020	PAS ATTRIBUE

1/2 et Finale Coupe du Finistère	04 Octobre 2020	PLOUGASTEL
1/2 et Finale Trophée Vétérans (60 ans et plus)	06 Octobre 2020	PLABENNEC
1/2 et Finale Trophée annexe Vétérans (60 ans et plus)	20 Octobre 2020	LESNEVEN
1/2 et Finale CDC D1	08 Novembre 2020	LE POHER CARHAIX
1/2 et Finale CDC Féminin	08 Novembre 2020	LE POHER CARHAIX
Championnats, Sélection et Stages Jeunes	Dates	Attributions
Stage Jeunes (Cadets et Juniors):	16 Février 2020	LESNEVEN
Stage Jeunes (Benjamins et Minimes):	22 Mars 2020	ERGUE GABERIC
Championnat Départemental Doublettes Mixage (B.M.C)	12 Avril 2020	PAS ATTRIBUE
Sélection Départementale Jeunes	06 Septembre 2020	PAS ATTRIBUE
Sélection Régionale Jeunes	26 Septembre 2020	PONTIVY

Les candidatures pour les compétitions non attribuées devront nous parvenir pour le 2 décembre

9. Remise des Récompenses Dirigeants.

Diplôme Départemental (remis aux chefs de secteurs)

Pour le secteur 1

COROLLEUR Stéphane PLOUDALMEZEAU

CONQ Joseph PLOUDALMEZEAU

Pour le secteur 2

GUENGANT Françoise ST THEGONNEC

CLEMENT Patrick ST THEGONNEC

QUILLEVERE Marie PLOURIN LES MORLAIX

Pour le secteur 4

COPPOLA Michel DOUARNENEZ TREBOUL

TREBAOL Martine DOUARNENEZ TREBOUL

QUINTIN Hervé PONT DE BUIS

PENNANEAC'H Jean Pierre PONT DE BUIS

Pour le secteur 5

TAMIC Francine BANNALEC

LE GALL Jean François MOELAN SUR MER

LAMBERT Jacky MOELAN SUR MER

Suite à un problème d'expédition et de mauvaise adresse, ces diplômes et médailles sont retournés à la S.A.O.S. à Marseille et n'ont pu être remis ce jour.

Diplôme Fédéral

CROGUENNEC Yvon GUIPAVAS

DONVAL Renée GOUESNOU

SILVA Hervé COMBRIT

Médaille de Bronze avec diplôme

DUBUY Daniel GOUESNOU

GORSE Dominique COMBRIT

GUEGUEN Claude BAIE DU KERNIC

LAMMER Rémy LA ROCHE MAURICE

LE TARD Jean Yves PORTSALL

Médaille d'Argent avec diplôme

GUENEGUES François PLOUDALMEZEAU

LE DANTEC Joël DOURIC AR ZIN

Médaille d'Or avec diplôme

ULVOAS Patricia COATAUDON

Mérite national

LE BIGOT Catherine PONT AVEN

Questions diverses (posées par courrier avant le 04/11/2018).

Club de PLOUDANIEL

Question 1

Le championnat doublette provençal a été annulé il y a trois ans. Ou en est ce championnat ? Nous payons une licence pour la Fédération française de pétanque et jeu provençal et nous n'avons pas la partie jeu provençal. De plus, beaucoup de candidats à l'examen d'arbitre n'ont pas leur examen à cause de question sur la partie provençal, alors qu'il n'y a pas de championnat dans le Finistère. Il y a quelque chose d'illogique

Réponse

Avant de supprimer le championnat doublette provençal, nous nous étions engagés de le garder et d'engager l'équipe gagnante au championnat de France, à la condition qu'il y ait des compétitions autre que le championnat d'organisées dans la saison, deux ou trois clubs ont essayé pour des participations dérisoires 3 / 4 équipes à chaque fois, alors que lors du dernier championnat il y avait une quarantaine d'équipes. Si les licenciés ne sont pas intéressés par les compétitions club, pourquoi devrions-nous en faire et financer le championnat de France dont le déplacement est au minimum de cinq jours avec les dépenses qui vont avec bien évidemment.

Question 2

Dans le secteur 3, il y a une trentaine de joueurs honneurs ou élites. Dans certains clubs, il n'y a pas assez de joueurs pour faire une équipe.

Comment faire un secteur dans ces conditions ?

Réponse

La modification des championnats triplètes, n'est pour le moment qu'un projet, nous n'avons pour le moment aucune information complémentaire.

Je comprends l'inquiétude des clubs et des licenciés honneurs et élite, si il y a un débat lors du prochain congrès national au Touquet, nous aurons du mal à voter pour si ces changements laisse des licenciés sur la touche.

Club de GUIPAVAS

Serait-il possible de décaler la date de réception des engagements pour les championnats par équipes seniors et féminines les championnats commençant au mois de juin.

Nous ne souhaitons pas modifier cette date, cela permet à la commission de travailler lors d'une même réunion, sur les championnats seniors et vétérans et pour les clubs inciter les licenciés à signer leur licence plus vite.

Championnats de France 2020

Comme nous vous l'avons annoncé lors du dernier congrès nous avons organisé deux réunions afin de mettre en place un comité d'organisation. Nous nous sommes réunis une fois cette saison, pour présenter plus précisément le projet et prévoir une répartition des tâches.

Nous avançons sur ces deux championnats, nous avons maintenant trouvé quasiment tous nos gros fournisseurs, (tribunes, buvette, traiteur,..) nous attendons un retour de devis pour finaliser la sonorisation. Nous nous réunirons si possible avant la fin de l'année ou tout début de l'année 2020 le comité d'organisation, pour définir le rôle de chacun. Nous allons dès maintenant nous attaquer à la recherche de sponsors, si il y a parmi vous des personnes qui peuvent nous aider pour cette tâche n'hésitez pas à vous faire connaître, nous ferons appel en temps utile aux bénévoles, pour le montage, pendant les compétitions et pour le démontage.

Afin de nous aider à financer ce projet, comme déjà annoncé dans un précédent compte rendu, nous ferons appel à tous les licenciés, pour nous acheter ou nous vendre deux tickets de tombola au prix de 2,00€, nous aurons bien évidemment des carnets de tombola pour ceux qui veulent en vendre.

Nous ferons la distribution après le conseil Départemental de Février

Nous vous tiendrons informé en fonction de l'avancement de notre dossier.

CLÔTURE DE CE 66^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce congrès départemental.

Le Secrétaire Général:
Gaël PARC

Le Président:
Joël LARREUR

Pièces jointes:

- Etat global des licencié(e)s.
- Calendrier 2020.
- Règlement tir de précision.